



MARDI 2 NOVEMBRE 1993

No 35497 - 113e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial

Budget 1994 de la Confédération: on coupe encore 624 millions

## Le trou reste vertigineux

Ulster

### Pression pour un règlement

Après la tuerie de samedi à Greysteel, près de Londonderry (Ulster), les gouvernements britannique, irlandais et les hommes politiques d'Ulster sont contraints d'accélérer le processus de relance du dialogue lancé la semaine dernière. Une solution politique s'avère d'autant plus urgente qu'un nouvel attentat contre un policier britannique a été revendiqué hier par l'IRA.

Page 2

Industrie suisse des machines

### Pas d'abus mais

Les craintes d'abus de l'article de crise dans l'industrie des machines ne se sont pas vérifiées. Depuis l'introduction de l'article 83 il y a quatre mois, neuf entreprises conventionnées ont allongé les horaires sans augmenter les salaires ou supprimé une partie du 13e salaire. Mais des cas demeurent surprenants.

Page 4

Budget neuchâtelois 1994

### Descente aux enfers

Les difficultés économiques du canton de Neuchâtel provoquent des grincements de dents en cascade depuis la publication des mesures proposées par le Conseil d'Etat afin de ramener le déficit de l'exercice 1994. Les députés neuchâtelois se prononceront sur ce budget lors de la session du Grand Conseil du 15 au 17 novembre.

Page 11

### Programmes TV et radio

Page 27

**Exercice frustrant.** Après dix jours d'efforts, le Conseil fédéral est parvenu hier à biffer 624 millions dans les dépenses prévues au budget 1994 de la Confédération. Mais il s'aperçoit soudain qu'il faut également réviser à la baisse les recettes attendues l'an prochain: 566 millions de moins. Le déficit budgétaire est donc allégé de 58 petits millions mais reste au-dessus de 7 milliards de francs.

Berne

François NUSSBAUM

Le 21 octobre dernier, le ministre des Finances, Otto Stich, présentait son budget 1994 en annonçant un déficit de 7,1 milliards. Mais les commissions des finances des deux Chambres avaient déjà prévu: il faut réduire les dépenses de 700 à 900 millions, sinon le Parlement, en décembre, pourrait refuser le budget 94.

Pénibles séances du Conseil fédéral pour trouver quels postes budgétaires on va pouvoir réduire. La marge de manœuvre est étroite: on ne peut renoncer aux 2 milliards qu'il faudra bien prêter à l'assurance-chômage, ni aux investissements de relance, indispensables pour maintenir des activités créatrices en période de récession.



Difficile, également, de tailler dans les contributions et remboursements destinés aux cantons, eux-mêmes gravement dans les chiffres rouges. En outre, la plupart des dépenses (85%) sont inscrites dans des lois, qu'il faudrait donc modifier au préalable.

#### RABAT-JOIE

C'est tout d'abord la compensation du renchérissement pour les fonctionnaires qui passe de 2,5 à 1,7%. Mais tous les départements ont dû faire des sacrifices, du Département miliaire (-177

millions) à celui de Justice et Police (-35 millions). Il a fallu malgré tout réduire certains investissements (90 millions) et transferts aux cantons (180 millions), pour aboutir à l'économie globale de 624 millions.

Mais le Département des finances a dû aussitôt jouer les rabat-joie: du côté des recettes, les objectifs ne seraient pas atteints. Non seulement l'impôt anticipé rapportera 450 millions de moins que prévu, mais les taxes sur les carburants plongeront de 204 millions. Petite consolation: l'ICHA et les droits de timbre de-

vraient rapporter un peu plus (250 millions).

Bref, les 624 millions péniblement économisés dans les dépenses seront presque annulés par les 566 millions qui ne tomberont pas dans les recettes l'an prochain. Au terme de l'exercice, le déficit annoncé de 7,104 milliards recule timidement à 7,056 milliards. Mais le Département des finances estime avoir fait son travail: dans son communiqué, il annonce que «des économies supplémentaires dans le budget 1994 ont atteint leur objectif». F.N.

### «Fâchés et déçus»

La proposition du Conseil fédéral de baisser la compensation du renchérissement à 1,7% pour le personnel de la Confédération a suscité hier les réactions «fâchées et déçues» des associations de personnel. Pour l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques (UF), «la coupe est pleine». De son côté, l'Association chrétienne du personnel fédéral (ACPF) envisage de lancer un référendum.

Etant donné la «mauvaise passe que traversent les finances fédérales», une compensation de 2% aurait été supportable, constate l'UF. Pour l'ACPF également, les fonctionnaires s'en seraient contentés, alors qu'ils pouvaient prétendre à une compensation de 2,5% à 3%. L'ACPF envisage le lancement d'un référendum en cas de modification de la loi qui règle la compensation du renchérissement.

Le Conseil fédéral ne peut pas décider sans autre de réduire de 2,5 à 1,7% la compensation du renchérissement accordée au personnel de la Confédération. Il doit au préalable modifier l'arrêté fédéral de juin 1992 concernant la compensation du renchérissement. Le Conseil fédéral décidera mercredi par quelle voie il proposera ce changement en décembre aux Chambres fédérales. (ats)

Entrée en vigueur du Traité de Maastricht

### L'Union européenne est née

Presque avec un an de retard, le Traité de Maastricht est officiellement entré en vigueur hier, nouveau pas sur la voie de l'unité de la Communauté européenne. Mais cette naissance de la nouvelle Union européenne s'est faite, en ce jour de Toussaint, sans célébrations particulières.

Confrontés à la plus importante récession économique depuis trente ans, les 12 chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE avaient affirmé en fin de semaine dernière que cette journée de lundi ne devait faire l'objet d'aucune cérémonie spécifique, pas même à Bruxelles.

La vieille CEE disparaît donc formellement, mais la nouvelle entité n'a pas encore officiellement de nom: la France, la Belgique et plusieurs autres pays veulent changer «Communauté européenne» en «Union européenne». Mais les Britanniques ne sont pas d'accord: «Je continue de me référer à la Communauté européenne», déclarait

vendredi le premier ministre britannique John Major. Quel que soit son nom, la nouvelle Union européenne doit, selon le Traité de Maastricht, renforcer la coopération entre les Douze en mettant en place (le 1er janvier 94) la deuxième phase de l'union économique et monétaire. Cette nouvelle étape a pour but de rapprocher les politiques économiques en vue de la création, d'ici la fin du siècle, d'une monnaie unique.

Les autres innovations importantes du Traité de Maastricht sont notamment la recherche d'une politique étrangère et de défense commune, la notion de «citoyenneté européenne» et le renforcement du rôle du Parlement européen. La Commission de Bruxelles, cependant, reste le principal pivot de la communauté.

Les oppositions au Traité de Maastricht en France, en Grande-Bretagne, au Danemark ont fait de cet avènement un événement qui passe presque inaperçu. (ap)

### OPINION

## Patience et structures

*Le Département fédéral des finances a fait ce qu'il a pu: il a réussi à arracher 624 millions d'économies supplémentaires pour tenter de réduire le déficit inscrit au budget 1994 de la Confédération. Mais la réalité l'a rattrapé: il n'avait pas encore calculé que les recettes de l'Etat seraient moins bonnes que prévu. En fin de compte, le déficit restera à 7 milliards.*

*Que va faire le Parlement? Les commissions des finances, chargées de préparer le dossier pour la session de décembre, avaient lancé des cris horrifiés à l'annonce d'un tel déficit. Avouons-le: c'était un peu pour la galerie. Conscientes qu'on ne peut couper une demi-douzaine de milliards dans un budget, elles ont surtout voulu justifier leur mandat.*

*Le budget 94 devrait donc passer le cap du Parlement, non sans récriminations et avertissements divers. Mais personne ne sera dupe. Si les grands économistes n'ont pas prévu l'ampleur et la durée de la récession actuelle, les députés ne s'y attendaient pas non plus. Ils savent, en revanche, qu'ils ont beaucoup dépensé durant la période de vaches grasses.*

*C'est d'ailleurs là que l'attitude du Parlement devient incohérente: l'an dernier, il a refusé d'entrer en matière sur un instrument de «frein aux dépenses» que proposait le Conseil fédéral. Il s'agissait, très innocemment, de réclamer une «majorité qualifiée» pour tout crédit dépassant un*

*certain montant. C'est-à-dire la majorité des députés élus, et non celle des députés présents dans la salle au moment du vote.*

*Reste que le déficit prévu pour 1994 est, pour l'instant, incompressible. Les chiffres montrent les effets de la crise: l'impôt sur le chiffre d'affaires rapporte moins, de même que les taxes sur l'essence. Ce qui signifie que l'industrie et la construction gagnent moins et que les consommateurs brûlent moins d'essence. Et si on coupe trop dans les dépenses, le pouvoir d'achat baissera encore.*

*Nous sommes condamnés à attendre patiemment la reprise économique. Dans l'intervalle, on peut s'attaquer aux défauts structurels du système. Ce que fait le Conseil fédéral dans son programme de «revitalisation» (mais avec quels obstacles, lorsqu'il s'attaque aux cartels), le Parlement peut le faire dans le domaine des dépenses: de nombreuses lois peuvent, à cet égard, être révisées.*

*Quant au peuple, il est appelé dans quelques semaines à voter une TVA qui doit remplacer l'ICHA et taxer non seulement l'industrie mais également les services. On rappellera que, dans le secteur des services, figurent les activités bancaires: à voir les bénéfices qui s'y accumulent, on peut raisonnablement penser qu'une TVA à 6,5% ne les mettra pas sur la paille.*

François NUSSBAUM

## Quand la Suisse trembla sur ses bases

OUVERT SUR...

la Grève générale, page 28







# Cendres et rougeoiements incandescents de Philippe Monod

Philippe Monod manie le pastel en maître. Quel que soit le thème qu'il décide de mettre en images, hier «Archives» ou «Rideaux», aujourd'hui «Lumières des cendres», il excelle dans l'art du velouté, de la transparence, de la mise en valeur des chromatismes, il révèle la lumière. Il n'est donc pas surprenant de retrouver ce jeune artiste aux cimaises de la Galerie Ditesheim, qui a l'art quant à elle de présenter des peintres de tout premier plan, garants d'émotions profondes et durables. Hier Bokor, aujourd'hui Monod...

Chaux-de-Fonnier jusqu'à l'âge de douze ans, Philippe Monod, 39 ans, vit et travaille actuellement à Bousens dans le canton de Vaud. Sa trajectoire ne passe par aucune école des beaux-arts. «Je peins depuis longtemps, déclare-t-il, de loisir, cette activité est devenue mon métier». Un métier que l'on devine très sûr, mûri petit à petit, avec constance, salué en 1989 par le Prix Alice Bailly, révélé aujourd'hui dans toute la splendeur des textures de la soie, du pastel qui y poudroie et chatoie, et, finalement, y libère la lumière comme une explosion.

Pour la petite histoire, la rencontre entre Philippe Monod et François Ditesheim remonte à Art 16'85 à Bâle, lorsque le jeune homme présenta son travail au galeriste... «Le papier, c'est comme une peau, affirmait alors l'artiste, c'est pour cela que je l'aime, que je le préfère à la toile.» A présent, sans pour autant délaisser le papier, il revient à la toile, mais en choisissant la soie, celle qui offre ses propres

structures textiles pour faire vivre le pastel, en creux et en bosses, en chemins de vie et circuits, telles les rides et strates de l'épiderme, avec une brillance supplémentaire.

En contemplant la suite intitulée «Lumières des cendres», dédiée à un ami proche, Daniel Groux, disparu tragiquement, à l'allure d'une étoile filante, chacun peut faire son cheminement intérieur. Le plongeon dans la profondeur des ténèbres, d'où nul n'a le sentiment de pouvoir revenir. Et puis l'espoir, la lumière, la renaissance à l'air, au monde, au mouvement, l'ouverture à la beauté visuelle, sonore, palpable, dans une indescriptible clameur des sens.

Cendres, produits de la combustion, noir, gris, blanc, anthracite, particules de projections volcaniques, associées au magma brûlant, dévastateur, rougeoyant, rouge sang et menaçant dans la nuit, cendres des morts léchés par les flammes, cendres de ce qui n'est plus... Lumières des cendres, jaillisse-



Philippe Monod, «Lumières des cendres».

(sp)

ment de l'inerte, leur montant des ténèbres, d'abord diffuse, mais déjà promesse, comme l'aube à l'horizon, comme ce sentiment qui regagne après le désespoir, qui enflamme à nouveau, pour devenir brasier à son tour... Philippe Monod trans-

cende tout ce tissu émotionnel au moyen du pastel. Du néant, il fait monter un chant d'allégresse.

«La matière de la couleur surgit des «Lumières des cendres» avec une telle évidence qu'on en

oublie le geste qui l'a posée, qu'on ne peut même l'imaginer, écrit son ami François Wasserfallen. (...) A la collision de la vie et de la mort, ce sont des éclairs d'extase que font éclater les œuvres de Monod».

S. G.

● Neuchâtel, Galerie Ditesheim, Philippe Monod, «Lumières des cendres», pastels, jusqu'au 28 novembre (ma-ve 14 - 18 h 30, sa 10- 12 h et 14 - 17 h, di 15 - 18 heures)

## Douceur et apaisement



Florence Delamadeleine-Tilbury à la Galerie Coï.

(Impar-sg)

La sympathique Galerie Coï a prêté ses cimaises à une artiste neuchâteloise peu connue du public: Florence Delamadeleine-Tilbury.

Dans les trois salles toute blanches, celle-ci expose - c'est sa première exposition personnelle - une vingtaine d'huiles et aquarelles réalisées au cours de l'année. Attente - Sublimation - Illusion - Intériorité - Ailleurs: ses titres sont parfaitement évocateurs de sa peinture d'atmosphère, de rêverie aux ciels immenses, dans laquelle l'artiste met quelquefois des personnages en scène. Lorsqu'elle ne suggère pas, tout simplement, la matière picturale recouvrant alors toute trace de dessin. Inspiré par Venise, la Bretagne notamment, l'art de Florence Delamadeleine-Tilbury est tout

empreint de douceur, sa féminité frémit dans les tons pastels utilisés.

Agée de 35 ans, l'auteure de ces tableaux, ravissants et apaisants, s'est formée à l'Académie Maximilien de Meuron à Neuchâtel, avant de poursuivre à Londres. Parallèlement à la peinture, Florence Delamadeleine-Tilbury a enseigné le dessin, en atelier privé. Un nouveau projet l'intéresse actuellement: travailler avec de très jeunes enfants. «Dans la famille Tilbury - mon père est artiste-peintre - tout le monde dessine, depuis toujours».

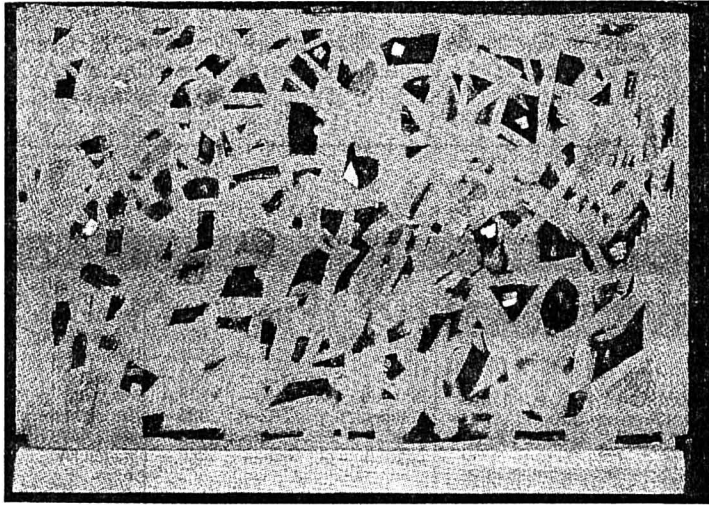
(sg)

● Peseux, Galerie Coï, Florence Delamadeleine-Tilbury, huiles et aquarelles, jusqu'au 21 novembre (ma-sa 15 h 30 - 18 h 30, di 15 h - 18 heures)

## Eléments en suspension

Colette Eigenheer-Bourquin travaille essentiellement l'acrylique sur toile ou sur papier journal, marouflé sur toile.

Toutes ses recherches tendent vers un équilibre entre la forme et la couleur. Elle se donne une première limite par le format. Puis, dans un espace défini par une base et un cadre peints, sorte d'écran cathodique, la couleur (des fonds éclatants, d'un rouge violent souvent) emprisonne des formes, qui semblent tournoyer, en un ballet incessant qui n'arrive pas à les fixer. Eléments en suspension, morceaux pulvérisés, ils paraissent



Colette Eigenheer-Bourquin, «Le chant du muet», acryl sur toile, 1992.

(sp)

sent en attente d'une force centripète, reconstitutive du sujet.

Généreuse dans l'application de la matière, Colette Eigenheer-Bourquin trace des reliefs, ouvre des fenêtres dans ses fonds. Elle organise sa peinture à l'aide d'une écriture originale, rythmée et plaisante.

(sg)

● Cormondrèche, Galerie Marie-Louise Muller, Colette Eigenheer-Bourquin, acryliques et dessins (me-di 14 h 30 - 18 h 30)

## Barcelone

Des chefs-d'œuvre de Fra Angelico, Velazquez, Véronèse, Cranach, le Titien, le Tintoret, Rubens et Canaletto figurent parmi les quelque quatre-vingts pièces du nouveau musée Thyssen-Bornemisza.

Primitivement installées à la Villa Favorta à Lugano, ces œuvres sont exposées dans le monastère de Pédralbès, à Barcelone, tandis que les centaines d'autres pièces acquises par l'Etat espagnol à la fondation Thyssen sont conservées à Madrid, dans le Palais de Villahermosa, en face du musée du Prado. Plus modeste, Pédralbès abrite septante tableaux et huit sculptures de très grande qualité, réalisés entre la fin du XIIIe siècle et la seconde moitié du XVIIIe, dont un grand nombre d'œuvres italiennes.

## Dürrenmatt à Varsovie

Intitulée «Dürrenmatt-Labyrinth», l'exposition consacrée jusqu'au 15 décembre à l'écrivain suisse Friedrich Dürrenmatt rencontre un immense succès à Varsovie, au Musée polonais de la littérature. Sa vie y est présentée comme une tentative perpétuelle de sortir d'un labyrinthe. Divers manuscrits, photos de famille, vues de villes, documents personnels, livres et un calendrier sont exposés dans un labyrinthe constitué de plusieurs salles et aménagé selon les indications de Pro Helvetia et avec le concours de Charlotte Kerr Dürrenmatt.

Pour présenter l'œuvre littéraire et picturale, la responsable de l'exposition, Jolanta Pol, s'est inspirée d'une peinture représentant la capture du Minotaure.

## Pierre Chevalley honoré

La Fondation Gustave Buchet, à Lausanne, a attribué son prix, décerné pour la première fois, au peintre vaudois Pierre Chevalley. D'une valeur de 25.000 francs, ce prix 1993 sera remis au lauréat le 6 novembre. Né à Yverdon il y a 67 ans, Pierre Chevalley a été l'élève d'Alexandre Cingria à Fribourg, avant de suivre l'Ecole des beaux-arts de Paris. Il s'est d'abord consacré à la création de vitraux pour des églises en France et en Suisse, avant de se faire connaître comme peintre depuis 1960. Maître de peinture à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne de 1973 à 1991, Pierre Chevalley a exercé une grande influence sur toute une génération d'artistes. Il est en Romandie le pionnier d'une certaine forme d'abstraction géométrique.

## Le Louvre bicentenaire

Le 18 novembre 1793, le Musée du Louvre ouvrait ses portes pour la première fois, tous les cinq premiers jours de chaque décennie pour les artistes et les trois derniers jours au public. Née au Siècle des Lumières, cette ambition de faire de la Grande Galerie du Louvre un Musée se développera sous le règne de Louis XVI à partir des collections royales qui remontent au règne de François Ier. Sous la Révolution, le concept de musée prend forme avec le décret du 27 juillet 1793, qui décide la constitution d'un Musée de la République liée à la confiscation des collections royales destinées pour la partie non vendue à l'enseignement du peuple. Les collections royales devenaient les collections de la Nation.





Tennis - Open de Paris-Bercy:

fortune diverse pour les Suisses

Rosset

oui, Hlasek non



Marc Rosset Sa première balle a fait la différence. (AP)

Marc Rosset (ATP 15) a parfaitement assuré le coup lors du premier tour de l'Open de Paris-Bercy face à l'Américain Brad Gilbert (ATP 31). Victorieux 6-3 6-3 en 71 minutes, le champion olympique affronte aujourd'hui (en début de soirée) le Russe Alexander Volkov (ATP 16) pour une place en huitième de finale. Par contre, Jakob Hlasek (ATP 38) a mordu la poussière devant Andreï Chesnokov (ATP 27), 6-7 (1-7) 3-6.

Comme en mars dernier à Indian Wells où il fut battu 4-6 2-6, le Californien n'a pas eu l'ombre d'une chance face au Genevois. Il a éprouvé trop de difficultés à

contrôler la première balle de son rival pour espérer un meilleur sort.

Marc Rosset a armé treize aces et passé 61 % de premières balles. Malgré les quatre balles de break en faveur de Gilbert sur l'ensemble de la partie, on voyait mal comment l'Helvète aurait pu perdre le contrôle de cette rencontre. Jakob Hlasek n'aura pas tenu très longtemps sur le «taraflex»

de Paris-Bercy. Une heure et vingt minutes exactement. Demi-finaliste l'an dernier à Bercy, le Zurichois a été incapable de défendre les 216 points ATP qu'il remettait en jeu cette semaine.

Comme cinq jours plus tôt à Stuttgart devant Bruguera, «Kuba» n'a pas été en mesure d'imposer son tennis d'attaque face à Andreï Chesnokov, trahi par son service. (si)

Résultats

Paris-Bercy. ATP-Tour (2.160.000 dollars). Simple messieurs. Premier tour: Svensson (Su) bat Goellner (All) 7-6 (7-1) 6-4. Mansdorf (Isr) bat Ondruska (AFS) 4-6 6-4 6-1. Cherkasov (Rus) bat Holm (Su) 6-3 6-3. Gustafsson (Su) bat Ferreira (AFS) 7-6 (7-1) 6-1. Olhovskiy (Rus) bat R. Gilbert (Fr) 7-6 (9-7) 6-7 (3-7) 6-0. Larsson (Su) bat Costa (Esp) 7-6 (7-5) 4-6 6-2. Delaire (Fr) bat Reneberg (EU) 6-4 6-4. Leconte (Fr) bat Champion (Fr) 6-7 (7-9) 7-5 6-1. Rosset (S) bat B. Gilbert (EU) 6-3 6-3. Chesnokov (Rus) bat Hlasek (S) 7-6 (7-4) 6-3. Washington (EU) bat Steven (NZ) 7-5 6-3. (si)

Les Duchesnay à Neuchâtel - C'est à Neuchâtel, vendredi prochain (20 h), qu'Isabelle et Paul Duchesnay débiteront leur nouvelle tournée «Les Duchesnay en liberté». Les Patinoires du Littoral de Neuchâtel auront la chance d'accueillir la seule et unique représentation en Suisse, qui sera également la première de ce spectacle sur glace. La location est ouverte aux Patinoires du Littoral (038 24 17 19) et au Ticket Corner SBS. (comm)

BRÈVE Hockey sur glace Victoire chaud-fonnière Pour le compte du championnat de LNB, le HCC féminin est venu à bout de Lausanne sur le score de 2-0 (0-0 1-0 1-0).

PMUR Hier à Auteuil, Prix du Salon des Antiquaires de Paris XVI. Tiercé: 2 - 11 - 1. Quarté+: 2 - 11 - 1 - 5. Quinté+: 2 - 11 - 1 - 5 - 3. Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 985,60 fr. Dans un ordre différent: 87,10 fr. Quarté+ dans l'ordre: 4493,40 fr. Dans un ordre différent: 131,60 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 18,80 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 67.715,60 fr. Dans un ordre différent: 359,60 fr. Bonus 4: 39,60 fr. Bonus 3: 13,20 fr. Rapports pour 5 francs 2sur4: 35,50 fr.

Hockey sur glace - Du côté des juniors

A1: derby sans vainqueur

JUNIORS A1 La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel YS 5-5. Moutier - Fleurier 2-8. FR Gottéron II - Moutier 8-0. Saas Grund - Neuchâtel YS 2-4. Meyrin - La Chaux-de-Fonds 2-3. La Chaux-de-Fonds - GE Servette 5-5. Classement: 1. Neuchâtel YS 6-9. 2. FR Gottéron II 4-8. 3. Martigny 3-6. 4. Fleurier 2-4. 5. La Chaux-de-Fonds 4-4. 6. Saas-Grund 4-2. 7. GE Servette 3-1. 8. Meyrin 3-0. 9. Moutier 5-0.

JUNIORS A2, GROUPE 1 Ponts-de-Martel - Franches-Montagnes 5-6. Neuchâtel YS II - Saint-Imier 1-7. Tramelan - Yverdon 4-5. Vallée de Joux - Le Locle 5-1. Classement: 1. Saint-Imier 4-8. 2. Vallée de Joux 4-7. 3. Le Locle 3-4. 4. Yverdon 4-4. 5. Tramelan 4-3. 6. Franches-Montagnes 3-2. 7. Les Ponts-de-Martel 4-2. 8. Neuchâtel YS II 4-0.

NOVICES A1 Lausanne - Viège 8-2. Neuchâtel YS - Ajoie 3-7. Martigny - GE Servette 6-4. Ajoie - Martigny 1-6. Viège - FR Gottéron 2-4. GE Servette - Sierre 2-9. La Chaux-de-Fonds - Viège 8-6. Classement: 1. Martigny 5-10. 2.

Sierre 4-8. 3. Lausanne 4-5. 4. FR Gottéron 3-4. 5. GE Servette 4-4. 6. Ajoie 5-3. 7. La Chaux-de-Fonds 2-2. 8. Neuchâtel YS 4-0. 9. Viège 5-0.

NOVICES A2, GROUPE 1 Fleurier - Saint-Imier 10-8. Yverdon - Tramelan 13-1. Neuchâtel II - Vallorbe 5-17. Franches-Montagnes - Forward Morges 0-10. La Chaux-de-Fonds II - Moutier 4-9. Classement: 1. Yverdon 2-4. 2. Forward Morges 2-4. 3. Fleurier 2-4. 4. Vallorbe 2-3. 5. Saint-Imier 2-2. 6. Moutier 2-2. 7. La Chaux-de-Fonds II 2-1. 8. Franches-Montagnes 2-0. 9. Neuchâtel YS II 2-0. 10. Tramelan 2-0.

MINIS A1 Yverdon - Monthey 2-12. GE Servette - Ajoie 1-2. FR Gottéron - Sierre 1-0. Martigny - Lausanne 2-3. Meyrin - Villars-Leysin 7-7. Classement: 1. FR Gottéron 3-6. 2. Lausanne 3-6. 3. Monthey 3-4. 4. Sierre 3-4. 5. Martigny 3-3. 6. Servette 3-2. 7. Ajoie 3-2. 8. Meyrin 3-2. 9. Villars-Leysin 3-1. 10. Yverdon 3-0.

MINIS A2, GROUPE 1 Neuchâtel YS - Tramelan 15-2. Moutier - Lausanne II 4-0. Ajoie II -

Saint-Imier 3-7. La Chaux-de-Fonds - Franches-Montagnes 7-3. Fleurier - FR Gottéron 5-4. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 3-6. 2. Moutier 3-5. 3. Fleurier 3-4. 4. Neuchâtel YS 2-3. 5. Saint-Imier 3-3. 6. Franches-Montagnes 2-2. 7. Lausanne II 3-2. 8. Tramelan 3-2. 9. FR Gottéron 3-1. 10. Ajoie II 3-0.

MOSKITO A1 Franches-Montagnes - GE Servette 0-2. Sierre - Forward Morges 3-0. Martigny - La Chaux-de-Fonds 8-6. Lausanne - Neuchâtel YS 10-0. Viège - FR Gottéron 4-1. Classement: 1. Sierre 2-4. 2. Viège 2-4. 3. Martigny 2-3. 4. GE Servette 2-3. 5. La Chaux-de-Fonds 2-2. 6. Lausanne 2-2. 7. FR Gottéron 2-2. 8. Franches-Montagnes 2-0. 9. Forward Morges 2-0. 10. Neuchâtel YS 2-0.

MOSKITO A2, GROUPE 1 Vallée de Joux - Lausanne II 5-3. Saint-Imier - Fleurier 6-6. Tramelan - Yverdon 0-12. Moutier - Ajoie 1-26. Classement: 1. Yverdon 2-4. 2. Vallée de Joux 2-3. 3. Ajoie 1-2. 4. Lausanne II 2-2. 5. Moutier 2-2. 6. Les Ponts-de-Martel 1-1. 7. Fleurier 2-1. 8. Saint-Imier 2-1. 9. Tramelan 2-0.

Le coup de fil

Neuchâtelois favoris

Neuchâtel YS et Fleurier jouent ce soir. Alors que les «orange et noir» reçoivent Yverdon, Fleurier se (re)déplace en Valais pour affronter Octodure. Deux adversaires face auxquels les Neuchâtelois sont favoris.

Neuchâtel YS semble être remis en selle. Le succès acquis samedi à Viège a fait du bien à la troupe de Jean-Michel Courvoisier. Il n'y a plus qu'à croquer tout cru Yverdon aux patinoires du Littoral et le «couac» contre GE Servette sera définitivement oublié.

Or donc, Fleurier retourne à Martigny pour y rencontrer Octodure. «J'espère que, cette fois-ci, les arbitres seront là, glisse Serge Martel. Actuellement, mon équipe tourne bien et je ne vois pas pourquoi on s'arrêterait en si bon chemin. Le match de ce soir sera à nouveau un bon

test.» Seul Reichenbach ne sera pas de la partie.

NOUVEL ÉTRANGER À AJOIE

Pour remplacer le Canadien Ken Priestley qui est rentré de son plein gré chez lui, Ajoie a engagé l'attaquant américain Brad Jones (28 ans). Ce dernier portait auparavant les couleurs de Winnipeg, Los Angeles et Philadelphie (148 matches/68 points). La saison précédente, il jouait en Finlande, à Ilves Tampere. Jones pourra être aligné dès le 9 novembre pour la rencontre de championnat entre Ajoie et Coire. (Imp/si)

À L'AFFICHE

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Ce soir 20.00 Neuchâtel YS - Yverdon Octodure - Fleurier Sierre - Viège Star Lausanne - Monthey

PMUR «Brune-Gitane» flambe? Ce soir à Vincennes Prix R.T.L. (trot attelé) Réunion II Course 1 2125 mètres Départ 20 h 12 Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU: RESTAURANT CORTINA Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 269 335 RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES Salle des turfistes Clos-de-Serrières 2 2003 Neuchâtel Tél: 038 313 498 PUB LA CRAVACHE Rte de Neuchâtel 3a 2053 Cernier Tél: 038 532 298

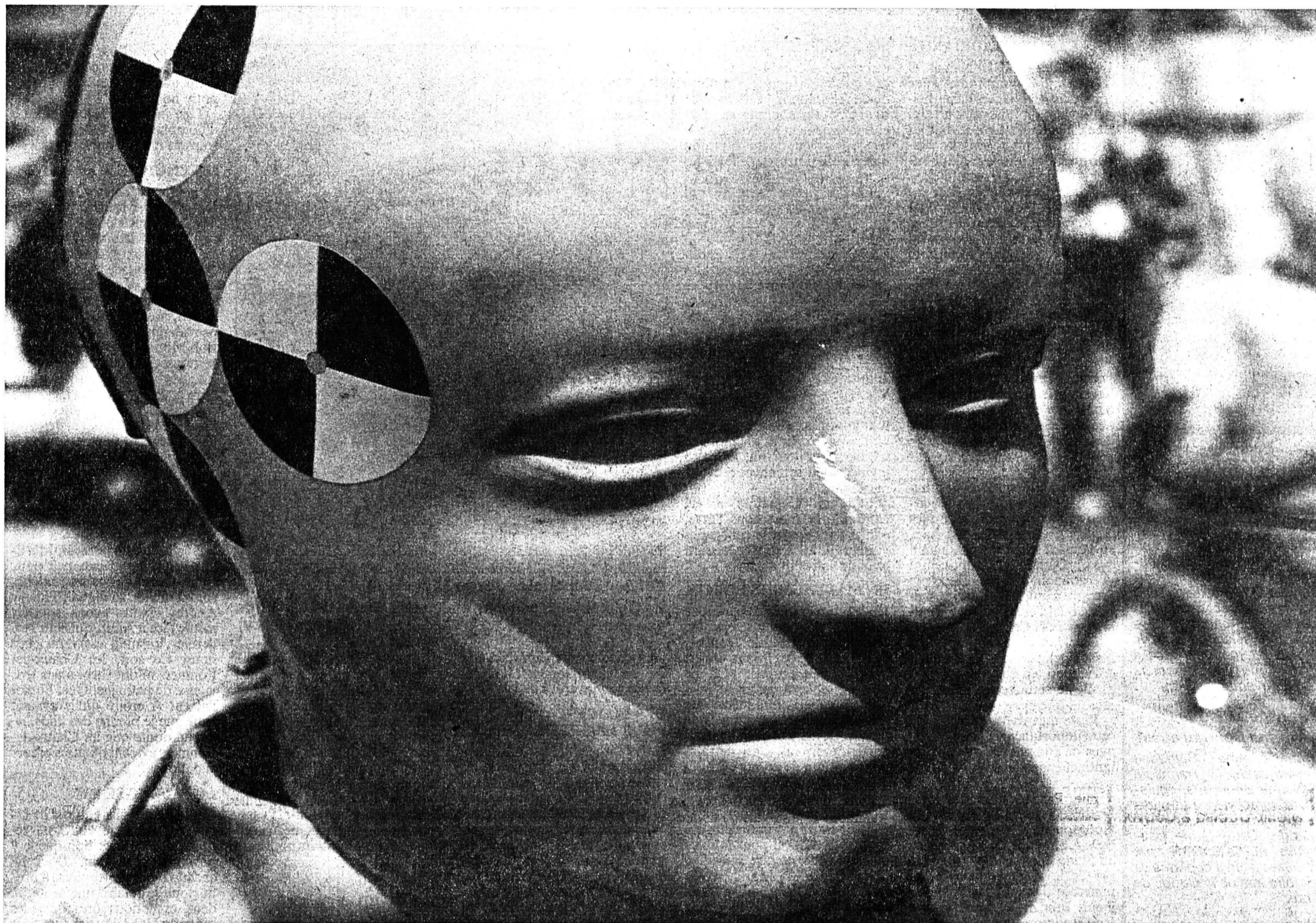
Table with columns: CHEVAL, MÈTRES, JOCKEY, ENTRAÎNEUR, COTE, PERF., NOTRE OPINION. Contains race results and commentary for various horses and jockeys.





# SÉCURITÉ EN TÊTE.

## «HIGH SAFETY DRIVE» DE FIAT.



### AIRBAG: INCLUS.

Quand il s'agit de sécurité, nos ingénieurs n'hésitent pas à trouver des solutions optimales. «High Safety Drive», le nouveau concept de sécurité intégrale, en est la meilleure preuve. Désormais, grâce aux progrès les plus récents de la technologie, vous serez encore mieux protégés, vous et vos passagers. Un exemple? L'airbag. Tous les modèles «High Safety Drive» en sont équipés.



### PRÉTENDEURS DE CEINTURES: INCLUS.

La fraction de seconde nécessaire au gonflage de l'airbag suffit à déclencher le mécanisme de pré-tension des ceintures de sécurité. Ces dernières ne sont pas seulement bloquées, elles sont aussi tendues. Ainsi, en cas de collision, vous êtes fermement maintenu sur votre siège.



### ABS: INCLUS.

Outre l'airbag et les prétendeurs de ceintures, assurant déjà une protection optimale, l'ABS est là pour empêcher tout dérapage. Grâce à ce système intégré, même le plus violent des freinages ne bloque pas les roues. Et vous restez maître de votre véhicule en toute situation.

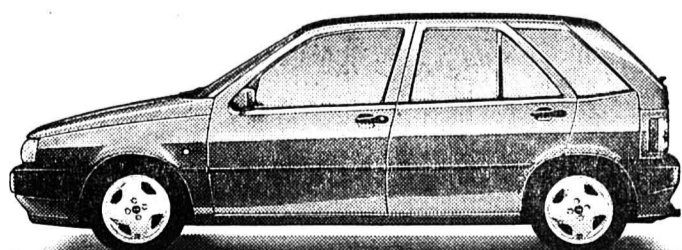


### STRUCTURE RENFORCÉE DE LA CARROSSERIE: INCLUSE.

Afin de renforcer la carrosserie, les portières sont munies de barres d'acier qui absorbent l'énergie en cas de collision latérale. De même, l'avant est doté de zones d'absorption des chocs dont la déformation a été précalculée. Avec ces deux protections, soumises à des crash-tests à 55 km/h, les modèles HSD de Fiat seront pour vous des cocons.

### TIPO 2.0 SLX HSD

Fr. 24 950.-



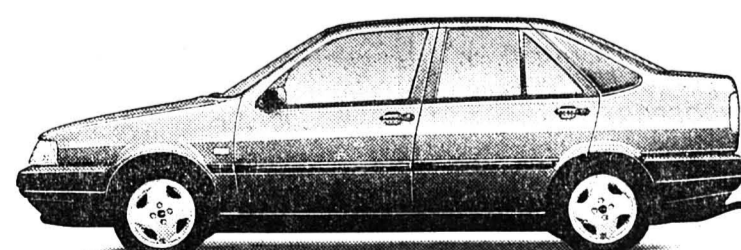
### TEMPRA S.W. 1.8 SX HSD

Fr. 27 200.-



### TEMPRA 1.8 SX HSD

Fr. 25 950.-



Tempra et Tempra S.W.: jantes en alliage léger en option.

«HIGH SAFETY DRIVE»: TIPO, TEMPRA, TEMPRA S.W. **FIAT**

LA CHAUX-DE-FONDS  
LE LOCLE  
HAUT-DOUBS  
NEUCHÂTEL  
VAL-DE-RUZ  
VAL-DE-TRAVERS  
JURA  
JURA BERNOIS

Bois-Energie Lignum

### Valorisation de l'or brun

Informations, conseils, rencontres: ce sont les objectifs de la nouvelle Commission neuchâteloise Bois-Energie Lignum (COBEL), présentés dans une plaquette.

Page 15

Monk-Dubied à Couvet

### Les salaires seront payés

Monk-Dubied à Couvet est toujours dans la tourmente. L'entreprise de machines à tricoter, qui s'est séparée d'une trentaine de collaborateurs en dix-huit mois, ne prévoit pas d'autres licenciements à court terme. Quant aux salaires impayés de septembre et d'octobre, ils seront versés prochainement.

Page 16

Jura bernois

### «Rail régional est né»

Les études, les cris d'alarme, les protestations: cela suffit! La voix de la région n'a visiblement pas été entendue, pas suffisamment en tout cas pour contrer le démantèlement prévu des communications régionales. «Rail régional», un groupe formé voici un mois va cette fois attaquer le problème au moyen de propositions concrètes et réalistes.

Page 17



**Météo:**  
Temps nuageux avec de brèves éclaircies principalement en Valais. Faibles ondées sur le Jura.

**Demain:**  
Rares pluies encore possibles. Sinon, partiellement ensoleillé sous l'influence du föhn.

Lac des Brenets  
750,32 mLac de Neuchâtel  
429,17 m

Mardi 2 novembre 1993: LES MORTS



9°

Lever: 7 h 16

Coucher: 17 h 14

Lever: 19 h 05

Coucher: 10 h 05

2000 m



L'Impartial

Budget d'Etat 1994: les députés neuchâtelois se prononceront les 15, 16 et 17 novembre

# Descente aux enfers

Déjà longuement et largement évoquées dans nos colonnes, les difficultés économiques du canton de Neuchâtel provoquent des grincements de dents en cascade depuis la publication des mesures proposées par le Conseil d'Etat afin de ramener le déficit de l'exercice 1994. Dans le meilleur des cas, il passera de 123 à 62 millions, mais la réalité se trouve certainement entre ces deux extrêmes.

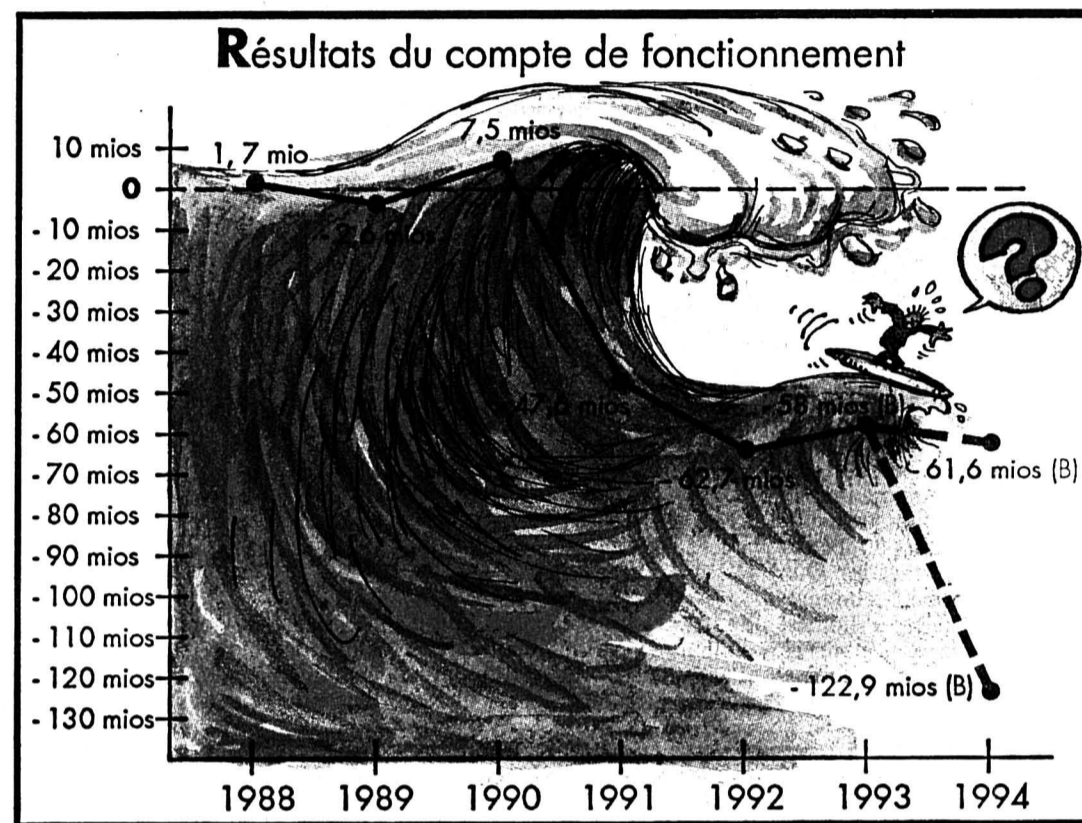
Par Mario SESSA

Malgré l'addition d'exercices rendus de plus en plus déficitaires par une conjoncture négativement soutenue, le canton de Neuchâtel entend bien continuer de jouer un rôle actif dans le soutien à l'emploi et à l'économie. Pas question dès lors de surseoir aux importants investissements engagés, notamment dans la réalisation d'un réseau routier performant (N5-J20) et dans la construction de la nouvelle Université des sciences, au Mail. Aussi, les investissements nets atteindront encore 83 millions en 1994, contre 141 en 1992.

#### UN MONTANT «INACCEPTABLE»

Restait à fixer l'ampleur du déficit probable du compte de fonctionnement. A l'issue de moult tentatives, avec 1,136 milliard de charges et 1,074 milliard de recettes, le budget d'Etat pour 1994 se soldait par un déficit record de 123 millions!

Un montant «inacceptable» pour le grand argentier du canton, Francis Matthey, qui estimait que le déficit ne pouvait al-



ler au-delà du montant des amortissements, à savoir 67 millions, diminués encore de six millions de non-valeurs fiscales, soit 61 millions. Où les trouver?

#### ÉCONOMISER

Dans son rapport au Grand Conseil, le gouvernement démontre qu'il a réalisé de très substantielles économies au chapitre du personnel et du «ménage cantonal», par le biais du compte «Biens, services et marchandises» en recul d'un million de francs encore. Des économies de bouts de chandelle face aux gigantesques dépenses de transferts – les charges reversées par l'Etat aux communes et aux institutions – qui représentent 53% du budget! Les subventions accordées s'inscrivent pour 452 millions au budget 1994, soit 18 millions de plus que le montant prévu au budget 1993.

Par département, les charges nettes prévues au budget se ré-

partissent de la manière suivante: Justice, santé et sécurité 133,5 millions (soit 4,1% de plus par rapport au budget 1993); Finances et affaires sociales 394,6 millions de recettes nettes (-10,6%); Gestion du territoire 63,9 millions (sans changement); Economie publique 89,9 millions (+6%); Instruction publique et affaires culturelles 219,3 millions (+3,1%).

#### MESURES

Avec des rentrées fiscales en retrait (501 millions/-5,7%) par rapport aux prévisions déjà affaiblies du budget 1993, l'Etat n'avait que trois possibilités de corriger le montant du déficit: réduire ou modifier sa politique de subvention et d'aide; hausser la quotité de l'impôt ou proposer des mesures d'assainissement temporaires.

Le premier élément a été écarté. Pour l'instant, la volonté politique n'est pas de proposer le

désengagement social unilatéral de l'Etat, aussi longtemps que la commission chargée de la nouvelle répartition des tâches entre canton et communes n'aura pas délivré son rapport. Une hausse d'impôt était impensable aussi, dans la mesure où la majorité gouvernementale et parlementaire bourgeoise ne pouvait se parjurer après avoir fait campagne contre cette éventualité.

#### ONZE DÉCRETS

Restait l'application de mesures complémentaires. Elles feront l'objet de non moins de onze décrets et projet de lois proposant un effort réparti entre les contribuables (23 millions), les fonctionnaires (15 millions) et les communes (24 millions).

Face au mécontentement des intéressés – communes et fonctionnaires – mais encore aux réticences de la Commission financière sur plusieurs points,

des corrections seront apportées au projet initial pour un montant de l'ordre de six millions. Essentiellement en modifiant de 10 à 5% la réduction des subventions aux communes au chapitre de l'Instruction publique. Par contre, la diminution linéaire de 10% à d'autres subventions aux communes et institutions en couverture de déficits reste d'actualité.

#### AMENDEMENTS

La plupart des mesures sont temporaires, à l'instar de la non compensation de la progression à froid en 1994 (14 millions), ou la prolongation, en 1994 et 1995, (8,7 millions) de la taxe de solidarité de 2%. Sans oublier les mesures concernant les fonctionnaires, pour l'essentiel la réduction de 2,5% des salaires de base en 1994 (14 millions) et 1995 (20 millions). Des montants à corriger, du fait que 500 salaires de moins de 40.000 francs ne seront pas touchés. De toute manière, les députés auront toute latitude pour amender au-delà des propositions de la Commission financière toutes ces propositions. La fourchette de correction du déficit budgétaire reste dès lors large.

#### FORTUNE

Enfin, le Conseil d'Etat proposera aussi de réviser l'article 42 de la Loi sur les communes relatif à la fortune communale. Il propose l'intégration de la fortune communale à la fortune nette, une modification qui présente l'avantage de renforcer ce poste du bilan en doublant quasiment le montant de la fortune nette des communes. Ceci autorisera une marge de manœuvre plus large lors de l'établissement des budgets. Ce qui est bienvenu en période de vaches maigres.

On soulignera qu'à fin 1991, la fortune nette totale des 62 communes du canton était de 120,5 millions et la fortune communale totale atteignait 106,7 millions, alors que le passif total des bilans communaux s'inscrivait à 1,567 milliard... M.S.

## REGARD

# Le principe des dominos

La session de novembre du Grand Conseil neuchâtelois s'annonce chaude malgré la saison. L'examen du budget d'Etat pour 1994, avec à la clé un déficit d'exercice de 123 millions, n'aura rien d'une sinécure. Car, malgré la situation économique que l'on sait, un tel résultat ne saurait satisfaire un Parlement soucieux des deniers publics et responsable de leur utilisation.

Pour l'exprimer, les groupes auront le choix entre condamner le Conseil d'Etat à différer ses engagements, ses investissements et ses amortissements; ou alors, accepter peu ou prou le plan d'assainissement des finances cantonales proposé par le gouvernement. Dans sa nouvelle version, le déficit pourrait ainsi être ramené à moins de 65 millions.

Du moment que la première partie de l'énoncé ne peut être réalisée du jour au lendemain, et même s'il faut s'attendre à plusieurs interventions à ce chapitre, le véritable enjeu politique se situera dans le second volet de la proposition. Sur ce point, chacun est conscient que le Conseil d'Etat a voulu «équibrer» la quotité de l'effort, ce qui ne laisse guère de marge de manœuvre aux députés.

Modifier abruptement la charge des économies à réaliser en pénalisant un élément plutôt qu'un autre, c'est pronostiquer un échec assuré. Ce sera presque tout ou quasi rien!

Tout se jouera dès le second décret. Celui qui propose de ne pas corriger la progression à froid en 1994. Or, à ce chapitre, le puissant groupe libéral ne donnera son aval qu'à condition que l'on

rattrape, en 1995, ce «supplément» d'impôt consenti par les contribuables neuchâtelois. Une compensation différée qui ne coûtera plus 14 millions à l'Etat, mais au moins 23 millions!

Dans ces conditions, on ne voit plus l'intérêt de la mesure. Or, si les blocs s'affrontent dès ce premier élément, tant les mesures à l'encontre des fonctionnaires que celles pénalisant les communes sont condamnées à un refus, ou à passer à la raclette avec, cette fois, la possibilité de s'y opposer par voie référendaire...

Accorder à l'Etat un déficit de fonctionnement de plus de cent millions serait l'obliger à recourir à l'emprunt, ce qui n'a rien de grave en soi, mais ce serait aussi un premier pas pour affaiblir sa position sur la scène économique du canton...

Mario SESSA

Le personnel du Home de La Sombaille à l'école du feu

# Efficacité en cas d'incendie

Même si tous les immeubles n'en sont pas équipés, il est capital que là où il y a des extincteurs, les personnes concernées sachent s'en servir. C'est le cas pour les employés du Home de La Sombaille, qui effectuent un cours pratique à cet effet chaque année. Le dernier en date a eu lieu récemment à la Station d'épuration des eaux usées (STEP), sous la conduite de Christian Huguenin, dans le cadre du programme dispensé par la maison Sici.



Des démonstrations concrètes

Un premier pas vers la maîtrise des extincteurs.

(Impar-Gerber)

L'obligation d'équiper les bâtiments en extincteurs est soumise à une réglementation très précise, dont l'un des paramètres est la hauteur des façades. Que l'on se rassure donc, les immeubles collectifs, tels les homes, écoles, entreprises sont pourvus d'engins de lutte contre le feu. Mais, afin d'être efficace en cas

de nécessité, encore faut-il connaître les différents types d'extincteurs, leur champ d'application (on ne traite pas un feu

de boiserie comme un feu d'hydrocarbures) et, surtout, leur maniement. Car lorsque l'incendie se déclare, il convient

d'agir vite, de ne pas céder à la panique et ne pas devoir perdre de précieuses minutes à lire un mode d'emploi.

Comment dégoupiller un extincteur? Quels sont les effets de la poudre, de l'eau pulvérisée, de la neige carbonique sur les flammes? Par où attaquer un début de sinistre? C'est à cet exercice que quelque vingt-cinq membres du personnel du Home de La Sombaille se sont livrés, très concrètement. Leur étaient proposées des situations de feu statique, dynamique ou sec. Leur instructeur a attiré leur attention sur les dangers de réinflammation, les limites de l'eau pulvérisée, les nuisances des fumées et sur leur propre protection. Une bonbonne de gaz enflammée peut être attaquée au moyen d'un torchon mouillé, en frappant vivement sur la valve, avant d'en refermer le robinet. Inutile de vouloir la manipuler ou la jeter au loin, comme le commanderait la première réaction, au risque d'en faire couler le gaz sous forme liquide, donc d'aggraver les choses, voire de provoquer une explosion.

Ce cours était spécialement adapté aux situations qui pourraient surgir dans le home, tenant compte de son équipement spécifique de lutte contre le feu. Les employés de La Sombaille effectuent chaque année leur cours d'école du feu. (sg)

Rédaction  
LOCALE  
Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT

## BRÈVES

### Assemblée générale de l'Ancien Manège

La Société coopérative de l'Ancien Manège a tenu, hier soir, son assemblée générale annuelle, dans ses murs. Le chantier a démarré le 3 octobre de l'an dernier. Depuis cette date les travaux ont avancé de manière spectaculaire et c'est en principe dans environ sept mois que la coopérative célébrera l'inauguration du bâtiment. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur l'ordre du jour présidé par Michel Nicolet. (DdC)

### Conseil général Barrière dans le texte

Une barrière architecturale s'est insinuée dans notre compte rendu de la récente séance du Conseil général. A propos de l'intervention du socialiste Michel Delapraz, nous voulions bien sûr écrire que ce conseiller rappelait que les bordures de trottoir constituent également des obstacles pour les handicapés et qu'il demandait qu'on les abaisse systématiquement lors de réfections. Toutes nos excuses pour cette coquille. (am)

## AGENDA

### Halles de Bellevue Tournoi de mini-basket

Vingt-sept équipes, dont quatre féminines, totalisant 135 élèves, participeront au tournoi de mini-basket organisé par les maîtres d'éducation physique pour les degrés un et deux de l'école secondaire, mercredi dès 12 h 45 aux halles de Bellevue. Finale à 17 h 45. (Imp)

### Bibliothèque des jeunes Heure du conte

Les Bibliothèques des jeunes (BJ) ne limitent pas leurs prestations au prêt de livres, loin de là! Au nombre des diverses animations proposées aux enfants, l'heure du conte a été plébiscitée l'année dernière. Raison pour laquelle cette activité assumée par le Mouvement des aînés, qui se charge d'amener conteuses et conteurs, est reprise toutes les deux semaines, alternativement dans chacune des deux BJ de la ville. La première heure du conte de la saison 1993-94 aura lieu à Président-Wilson 32, mercredi 3 novembre, de 14 à 15 heures. Elle est destinée aux enfants âgés de 6 à 10 ans. (sg)

### Temple Farel: concert de «Timbre Russian»

## Il y a accordéon et accordéon...

L'accordéon était roi des faubourgs, pour faire danser. L'accordéon de «Timbre Russian» s'écoute. Le concert que le groupe de Moscou a donné samedi soir au Temple Farel, a été un sujet d'étonnement.

Les six membres de «Timbre Russian» jouent des instruments de diverses tessitures, flûte, hautbois, clarinette, basson, construits spécialement pour eux. En plus d'une technique virtuose, les six instrumentistes ont un sérieux bagage côté harmonie, contrepoint, à tel point qu'ils présentent tout leur programme, classique et populaire, par cœur. Mieux vaut ne pas leur parler de l'intuition comme méthode d'apprentissage. Ce qui pouvait exister dans le passé est révolu: on ne peut pas jouer de l'accordéon sans étudier sérieusement pendant des années, puis sans travailler encore pendant d'autres années ensemble,

sous la direction d'un chef efficace, explique un exécutant dans un anglais parfait. Sur de telles bases tout devient possible.

La première partie du concert, consacrée à des œuvres du répertoire classique, commence par une Passacaille de Jean-S. Bach. Epoustouflant. D'un instrument à l'autre on suit le subtil développement harmonique de la partition. «L'hiver», extrait des «Quatre saisons» de Vivaldi, révèle d'autres couleurs sonores, comme le font ensuite les pages d'Albeniz, Prokofiev, Khachaturian ou Astor Piazzola.

La suite du programme a fait entendre des œuvres populaires et folkloriques russes. Rappelés longuement, les musiciens ont offert de nombreux bis. Une soirée édifiante, proposée par la Fédération cantonale neuchâteloise des accordéonistes et le Club des 100. D. de C.

### Atelier de marionnettes de Saint-Petersbourg

## Don Juan métamorphosé

Les spectateurs, nombreux, se sont faufilés hier soir à Beau-Site dans les sortilèges du «Synthetic Theatre» de St-Petersbourg. Magique soirée où selon le thème, Don Juan s'est métamorphosé, a vécu la fête à l'envers.

Deux heures durant les acteurs du Synthetic Theatre jouent la comédie, humaine. Ils inventent un monde féérique et terrible, drôle et bouleversant. Pour mieux nous y entraîner, ils superposent plusieurs styles de musique, contemporaine, classique, tandis que quelques bribes, chantées, de l'opéra de Mozart, resituent l'action pour le spectateur qui se serait perdu en cours de route. Les symboles de l'œuvre classique s'y trouvent représentés, caricaturés souvent. Le metteur en scène privilégie la re-

cherche, le travail individuel, ou de groupe. Quatre superbes marionnettes, vraies œuvres d'art, évoquent la statue du «Commandeur».

A relever l'important travail de dramaturgie. Tandis qu'évoquent les grandes marionnettes, une douzaine de comédiens, acrobates simultanément, disent, en russe, et en français, des textes d'auteurs, ayant traité le thème, sous diverses latitudes. Plus le temps de développer davantage, le Synthetic Theatre de St-Petersbourg: une troupe à suivre!

D. de C.

● Prochains spectacles du Festival: mardi 2 novembre: Temple-Allemand, 20 h 30 «Faulty optic». Au Théâtre de Neuchâtel, 20 h 30 «Stuffed Puppet Theatre».

### Regard oriental sur l'enseignement neuchâtelois

## Des Japonais à l'école



Le chef du groupe japonais et deux directeurs d'école Pour un repas d'adieux, très japonais. (Impar-Gerber)

En ville, ils n'ont pas passé inaperçus et dans les classes, des yeux ronds de surprise les ont accueillis. Ce n'est pas tous les jours que 28 Japonais se promènent groupés en ville et entrent dans les écoles.

Lors d'un voyage d'étude, cet «Educational team» - comme l'indiquait le badge du chef de groupe - a passé deux jours à La Chaux-de-Fonds. Il s'agissait d'enseignants du niveau primaire, destinés à des fonctions supérieures, et de professeurs du secondaire qui se sont penchés

sur le système scolaire neuchâtelois. Qu'en ont-ils pensé? Ils ont été pour le moins étonnés de l'ambiance décontractée de l'école, où les enfants ne portent pas d'uniforme, et de la liberté de mouvement qui leur est laissée; surpris encore de voir que l'acquisition des connaissances se faisait malgré une discipline plutôt souple. Discrets sur l'organisation de leur propre système scolaire, ils avaient toutefois apporté des dessins d'enfants qui ont montré que, excepté les décors d'Extrême-Orient, l'imagination enfantine avait bien des similitudes. (ib)

## NAISSANCE

MEGANE et ses parents sont heureux d'annoncer la naissance de

# ALAN

le 30 octobre 1993.

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Luc et Stefanie

LÉDERREY-FERRAROLI

132-511127

## AVIS URGENT

Nous cherchons

poseuse  
cadres aiguilles  
expérimentée

visiteuse  
de montres/  
metteuse à l'heure

OK PERSONNEL SERVICE  
☎ 039/23.04.04

132-12089

## AUJOURD'HUI

- DISCO  
César's discothèque  
Di-je, 21 h 30 - 2 h;  
ve + sa, 21 h 30 - 4 h.
- MUSIQUE  
Concert Patrick Crommelynck et Takeo Crommelynck-Kuwata (piano)  
Salle de musique  
20 h 15.
- FESTIVAL  
DE LA MARIONNETTE  
«Darwin's Baren Bag of Bones», par Faulty Optic  
Temple allemand  
20 h 30.
- CONNAISSANCE DU MONDE  
«Aventures arctiques au Canada», film et conférence de Alain Saint-Hilaire.  
M.I.H.  
16 h et 20 h.

## SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE  
lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h et sa 10-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE  
Chapuis, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE  
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL  
☎ 27 21 11.

## PUBLICITÉ

### Estimation cadastrale des immeubles

L'administration des contributions procède actuellement à la révision de l'estimation cadastrale de l'ensemble des immeubles du canton. Il s'agit, dans chaque cas, d'une opération relativement complexe qui fait appel à des notions subjectives et sur laquelle peuvent donc se heurter les points de vue de l'inspecteur du fisc et des particuliers. Si la réestimation cadastrale de votre immeuble, de votre villa, de votre appartement, provoque des problèmes particuliers, ou simplement suscite des questions, vous pouvez vous adresser à la **Chambre Immobilière Neuchâteloise** dont le secrétariat se tient à votre disposition; lui-même et les consultants de la C.I.N. seront à même de vous apporter soutien et conseils.  
**Chambre Immobilière Neuchâteloise**  
Rue de la Serre 4  
Case postale 478  
2001 NEUCHÂTEL  
☎ 038/25 75 41  
28-1950-10

## Rapport annuel des cadres du bataillon des pompiers

## Le nouveau commandant innove

Vendredi dernier les cadres du bataillon des sapeurs-pompiers du Locle étaient réunis pour le traditionnel rapport annuel concluant officiellement l'année administrative des soldats du feu. Cette réunion fut, pour la première fois, dirigée par le nouveau commandant, le major Miche alors que son prédécesseur, Laurent Brossard, avait pris place à la table des «anciens».

datés du feu (hommes et femmes) en extinction.

## BILAN DES INTERVENTIONS

Lors de son rapport, il a aussi évoqué les interventions, tant des pompiers que des PS dans le district ou en ville. Le total s'élève à 102 sorties, avec notamment, pour la ville, 28 interventions pour le feu, 19 pour des fuites d'hydrocarbures, 18 pour des inondations et sept du type lutte contre les gaz et des produits chimiques. Le commandant a aussi détaillé les interventions des premiers secours mettant à l'évidence, par un calcul de pourcentage, que le 58% du total des sorties ne relevaient pas du service de défense contre l'incendie, mais incombent malgré tout aux pompiers lors de sinistres tels que des inondations, de la désincarcération, de la défense chimique et de la lutte contre les hydrocarbures. Il a signalé à ce propos celle du Bied, le long de la route du Col-des-Roches, qui a nécessité 740 heures de travail, 71 sacs de produits absorbants et dont la facture s'est élevée à 33.140 francs.

## EXERCICE GÉNÉRAL SUPPRIMÉ

Jetant un œil sur l'avenir, le major Miche s'est réjoui du remplacement, en 1996, de la centrale d'alarme et de l'amélioration des liaisons radio. C'est en revanche dès l'an prochain que sera supprimé l'exercice général, remplacé par un quatrième exercice de compagnie. Sauf lors des inspections.

En conclusion, il a encore évoqué deux préoccupations. Soit la possibilité de pouvoir rapidement disposer d'un effectif



Le service de défense contre l'incendie

Ce ne sont plus les «interventions feu» qui mobilisent surtout les pompiers. Les tâches de défense chimique et de lutte contre les hydrocarbures deviennent plus nombreuses. (Impar-Perrin/archives)

## Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## BRÈVES

Un marché qui a marché  
Des puces en or

«Fantastique» s'exclame le président de la Paroisse catholique, Claude Vermot, dans le dernier numéro du «Lien». Il livre en effet avec bonheur le résultat financier obtenu lors du dernier marché aux puces organisé à Paroiscentre par cette communauté. Celui-ci a rapporté quelque 22.820 francs. Il dit un grand merci à celles et ceux qui ont récolté ces puces qui valent de l'or. Mais, au-delà de ce remarquable résultat financier, il voit surtout une semaine de rencontre, de fraternité et d'amitié. (Imp)

## OTMN et Croisitour

## Un an déjà

Il y a déjà un an que l'antenne locloise de l'Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises (OTMN), dirigée par Jean-Denis Flury ainsi que l'agence Croisitour Voyages S.A., que dirige Michel-A. Ryser, sont installées au rez-de-chaussée de l'immeuble Daniel JeanRichard 31, dans le passage du centre. A cette occasion, les responsables de cet office et de cette agence avaient invité leurs connaissances, amis et clients pour souffler la première bougie. Ce qui a été fait hier en fin de journée, sous la forme d'un apéritif, dans ces locaux situés au centre de la ville. (Imp)

Dans son intervention très structurée, Gilbert Miche a surtout mis l'accent sur la formation des pompiers, leur polyvalence, leur motivation et l'obligation de manier sans hésiter les engins techniques, parfois de plus en plus sophistiqués, mis à leur disposition. Il a en outre annoncé un changement en ce qui concerne l'exercice général, ainsi qu'un renforcement du recrutement afin d'élever les effectifs du bataillon. Au 1er janvier, ceux-ci s'élevaient à 148 unités pour atteindre le chiffre de 164 à ce jour. Et ce grâce à 28 nouvelles incorporations pondérées par 12 départs. D'où ce bilan positif de 16 personnes.

Gilbert Miche juge ce nombre de 164 un peu faible. Notamment chez les sanitaires et en extinction (107). Son objectif est de faire passer l'effectif à 180 unités, avec au moins 120 sol-

L'ASI locloise souffle ses quarante bougies

## Un anniversaire en musique

Du haut de ses quarante années d'existence, la section locloise de l'ASI (Association suisse des invalides) a voulu marquer le coup en conviant ses membres et amis à une petite fête toute empreinte d'amitié.

Dimanche à Paroiscentre, une centaine de personnes ont répondu à l'invitation. Après le repas et les discours officiels, le groupe sportif et le fameux chœur d'enfants des Papillons de Corban ont animé l'après-midi. C'est à Bernard Froide-

vaux, membre fondateur, qu'il a appartenu d'évoquer l'histoire de la section: «Tout est parti d'un acte de foi. Quelques handicapés loclois, alors affiliés à la jeune section ASI de La Chaux-de-Fonds, expriment le désir de devenir autonomes».

La machine est en marche et, sous la présidence de Charles Bauer, une assemblée constitutive est convoquée le 6 janvier 1953.

Le comité de départ dit «provisoire» est formé de Paul Veuve, président, Madeleine

Gremaud, vice-présidente, Antoinette Jacottet, secrétaire, Ernest Stalder, caissier, Charles Bauer et André Tinguely, assesseurs. Il est intéressant de lire dans les archives chaux-de-fonnières en date du 3 juillet 1953 que le comité loclois est «trop sous l'emprise des patrons», souligne M. Froidevaux. Les 10 et 11 mai 1958, l'assemblée des délégués de toute la Suisse se tient au Locle pour la première fois. Résultat des courses: un trou dans la caisse de la section! Le groupe sportif démarre en

1962 sous l'impulsion de Marcel Landry et André Tinguely. Le premier banc de bougies est installé à la place du Marché en 1966.

## SOLIDARITÉ À DÉVELOPPER

Puis, la vie de la section suit son cours, avec un effectif relativement stable, variant de 100 à 130 membres. Pour Dolly Guyot, secrétaire romande, «il est nécessaire, en pleine période de récession et de chômage, de développer la solidarité.

Représentant officiel du siège romand, Georges Voisard s'est plu à relever qu'en 1953 la tâche des comités était de faire connaître leur section: «Aujourd'hui, il est devenu indispensable de collaborer avec d'autres institutions, de travailler avec les groupes d'handicapés de la région. Si l'on ne veut pas mourir, il est urgent de s'adapter, de s'ouvrir sur l'extérieur».

Puisse cet appel être entendu de tous, car l'intégration de la personne handicapée dans la société en dépend. (paf)

## PUBLICITÉ

## Meilleurs résultats scolaires: Un test le prouve

Durant leur scolarité, les enfants doivent fournir de gros efforts. Les jeunes en difficultés demandent compréhension et aide. Mais l'enthousiasme d'apprendre et la capacité de mémoriser peuvent également être freinés par des problèmes de santé. Dans de nombreuses écoles, la baisse des résultats a sonné le signal d'alarme.

Les causes en sont également imputables à la modification du cadre de vie et, spécialement, à une quantité de sollicitations dans divers secteurs.

## Des notes s'améliorent de 1 à 1,4 points!

Votre fils ou votre fille ayant en calcul un 5,4 au lieu d'un 4!

Un test, mené à Berne en accord avec les parents, a clairement établi qu'en cas de fatigue scolaire, de mauvais résultats et d'un manque de concentration, la prise du fortifiant Bio-Strath conduisait à une résistance accrue et à une amélioration

des résultats. Les 24 élèves de la 8ème classe d'une école secondaire ont reçu pendant 10 semaines une cuillerée à café du reconstituant Bio-Strath 3 fois par jour avant les principaux repas. Les tests ont surtout été faits en calcul, sur la base



du programme normal et de quelques tests complémentaires. Les résultats, attestés par une amélioration des notes de 1 à 1,4 points en moyenne par élève, sont dus à une augmentation des capacités de

concentration et de la faculté de mémorisation. Les tests comparatifs ont été faits volontairement aux mêmes heures et, la plupart du temps, les mêmes jours.

## Les absences pour grippe ont diminué de près de 80%!

Bio-Strath s'est également avéré très efficace pour augmenter la résistance de l'organisme contre les infections. En dépit de la grippe qui sévissait dans le quartier, les élèves de la classe-test ont manqué en moyenne moins de deux heures. La classe-témoin (d'un an plus âgée) faisait apparaître, pendant la même période, un taux d'absentéisme moyen par élève de 17,1 heures.

Le fortifiant Bio-Strath, à base de levure et de plantes sauvages, est particulièrement indiqué pour accroître la résistance de l'organisme, mais aussi en cas de fatigue, nervosité, difficultés de concentration, remise en forme rapide après un ef-

fort sportif. Le produit ne contient ni conservateur ni substance produite artificiellement. Un procédé spécial permet d'obtenir une levure végétale plasmoly-

sée sans échauffement. Bio-Strath est en vente en pharmacie, droguerie ou magasins diététiques, sous forme liquide ou en comprimés.



## Coupon

à retourner à BIO-STRATH AG, C. P., 8032 Zurich

Veuillez m'adresser le rapport du test scolaire effectué à Berne ainsi que le dépliant Bio-Strath.

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Prêtre du Haut-Doubs aux Amériques

# Laurent Maire et sa paroisse au Chili

Comme chaque fois qu'il peut revenir respirer l'air des sapins, Laurent Maire a été bien occupé par une tournée missionnaire dans notre pays. Trop peu de temps pour son père, sa famille et ses amis des Fins. Quelle leçon de foi et d'espérance pourtant pour tous ceux qui ont le privilège de l'entendre parler de sa vie parmi les plus démunis!

démocratie en liberté surveillée regrette le père Laurent.

## DIFFICULTÉS NATURELLES ET ÉCONOMIQUES

Au Chili, la nature fait aussi peser des contraintes insupportables. Les tremblements de terre sont dévastateurs. En 1985, plus de mille édifices religieux ont été détruits ainsi que de nombreux ponts et routes. Depuis la conquête, vers 1530, la mémoire collective se souvient de quatre-vingts séismes supérieurs au coefficient sept. Il faut donc sans arrêt reconstruire. «C'est une dépense d'argent et d'énergie considérable» déplore-t-il.

«Dès mon plus jeune âge, je voulais être missionnaire. Comme j'étais turbulent et que je rentrais souvent couvert de neige, mes parents me menaçaient: «On va t'envoyer au Pôle Nord vers le père Buliard». «Petit à petit, cette idée a fait son chemin, même si ce n'est pas le Pôle Nord que mes supérieurs ont choisi pour moi». A son arrivée dans le pays de Pinochet au début des années quatre-vingt, la mort violente était une réalité quotidienne dans sa paroisse de la Florida. Heureusement une évolution s'est produite même si le sinistre général s'est arrangé pour garder la haute main sur l'armée. «Nous vivons dans la

L'économie est chancelante et les campagnes de plus en plus désertées pour les villes où les gens s'entassent dans les pires conditions en construisant aux endroits les plus invraisemblables. Les inondations de mai de cette année ont détruit quatre cents maisons dans l'agglomération. La situation sanitaire est également très préoccupante. L'hôpital, surnommé «Le chemin du ciel», a en charge un million et demi d'habitants. Les remboursements de soins sont mal assurés et les plus pauvres et les classes moyennes y ont difficilement accès.

Les religieux qui se trouvent là-bas au titre «du don de la foi», cette aide qu'apportent les



Laurent Maire

La foi chevillée au corps.

(Roy)

églises des pays plus riches, s'efforcent d'organiser au mieux la vie de ces citadins et de ne pas abandonner non plus les campagnes. Ils travaillent de plus en plus en collaboration avec les élus locaux. Chaque missionnaire a en charge une trentaine de communautés souvent très éloignées.

Ce qui frappe dans cette population, c'est sa capacité d'espoir et de solidarité en dépit de tout ce qu'elle a déjà dû suppor-

ter. «Nous avons tout perdu mais nous rendons grâce car nous sommes en vie», commentait un père de famille après les inondations. La volonté de s'instruire est également très forte. Après de dures journées de travail, nombreux sont ceux qui fréquentent des cours du soir pendant encore deux heures. L'évolution de l'agriculture vers la production de fruits est intéressante. Les paysans chiliens ont été profondément

choqués d'apprendre, qu'en France, on avait brûlé une partie de leur production exportée.

En conclusion de son propos illustré par une projection de diapositives, Laurent Maire a demandé à son auditoire de réfléchir aux valeurs qui fondent notre société libérale: «Devant la solidarité que je constate là-bas, je souhaite qu'ici, vous ne sombriez pas dans la morosité, l'individualisme et le repli sur soi». (dry)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80  
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

## AGENDA

### Quelle France en 2015? Débat à Pontarlier

Le Conseil général du Doubs a décidé de participer activement au grand débat national pour l'aménagement du territoire. D'une part en organisant des réunions publiques ouvertes à tous sur ce thème: à Pontarlier, à la salle des Capucins, le jeudi 4 novembre à 20 h; à Besançon, faculté de droit le 5 novembre à 20 h; à Seloncourt, le 9 novembre, salle Kuntz à 18 h 30. En outre, par l'intermédiaire du mensuel «Vu du Doubs», qui sera distribué aux habitants du département d'ici au 5 novembre, le Conseil général sollicitera leurs réflexions et leurs propositions. (pr.a.)

### MJC Morteau Festival du cinéma québécois

Dernière journée, ce mardi, du 4e Festival du cinéma québécois organisé par la MJC de Morteau dans la salle Atalante du Théâtre municipal de la ville. Au programme, contes à 9 h 30 et 14 h, suivis de la projection de «L'homme qui plantait des arbres» de Frédéric Back. A 21 h, «La postière» de Gilles Carle, suivie du palmarès du jury lycéen. (Imp)

Centre de loisirs de la MJC de Villers-le-Lac

## Des vacances actives pour les jeunes



Au terme des vacances de la Toussaint

Les enfants ont bien profité du Centre de loisirs. (Inglada)

Les vacances de la Toussaint s'achèvent, et les 90 enfants qui ont participé au Centre de loisirs de la Maison des jeunes et de la culture de Villers-le-Lac en auront bien profité.

Cinq jours par semaine, de 13 h 30 à 17 h, pendant les vacances scolaires, le mercredi et le samedi le reste de l'année, Chantal Dougoud, animatrice à la MJC et Nadine Laurin, bénévole, accueillent les enfants qui le souhaitent dans les locaux de la rue Parrenin. (Pour 10 FF par après-midi).

Les multiples activités propo-

sées aux jeunes, de 6 à 12 ans, attirent un nombre toujours plus important de participants. Le bricolage a un franc succès, avec les plâtres, la peinture, les collages ou la confection de petits objets qui sont autant de bons souvenirs. Profitant du soleil retrouvé, les enfants font des promenades, participent à des jeux et pour retrouver le calme, ils préparent à tour de rôle le goûter de fin d'après-midi.

Cette jeunesse active et souriante donne l'image d'un groupe qui a su profiter de son temps libre, sans ennui... voilà bien le but des activités de vacances.

D. I.

Morteau

## Maires polonais

Une délégation de maires polonais en visite en Franche-Comté a été reçue la semaine dernière par Pierre Cheval, maire de Morteau, et président du district. Ces élus de l'Est ont pris connaissance des rouages et du fonctionnement du district, forme de coopération intercommunale engageant de manière collective et unitaire tous ses membres. Les édiles polonais, qui s'adaptent progressivement au fonctionnement démocratique de leurs institutions, auront sans doute du grain à moudre et de la graine à semer en regagnant leur pays. (Imp)

**Totalement vôtre...**

**199.-\***  
par mois

**Leasing sur mesure.  
Super-offres chez:  
Garage et carrosserie  
de LA RONDE SA**

Fritz-Courvoisier 55  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/28 33 33

\* Exemple: Citroën AX Tilt 3 portes. Prix net Fr. 12'490.-. Caution: 10% du prix net, qui vous sera remboursée à l'échéance. Durée du leasing: 48 mois. 12'000 km au maximum par année. Assurance casco complète obligatoire.

132-12968

**LE LOCLE**

**DIVERS**

**CONFECTION**  
**LE LOCLE**  
Daniel-JeanRichard 15  
039/31 17 20

Fermé le lundi matin et le mercredi après-midi

**HH®** Veste réversible  
**HellyHansen 79.-**

Baisse de prix fantastique sur la fourrure polaire (marine, vert, orange).

157-14064

**TUBAGE  
CONSTRUCTION DE CHEMINÉES  
EN ACIER INOX**

**NOUVEAU!  
OKERAMATUB**

Garantie 10 ans

Cheminées basse température en acier céramique  
Girardin & Cie, Rue du Stand 3, 2053 Cernier  
Tél. 038 53 34 41 Fax 038 53 58 43

**SPECTACLES - LOISIRS**

**La Franc-Maçonnerie  
en Suisse**  
**Hier - Aujourd'hui - Demain**

par le Grand Maître  
de la Grande Loge Suisse  
Alpina

**Conférence  
publique**

Salle du Foyer Sandoz  
Grand-Rue 8 - Le Locle  
**Vendredi 5 novembre  
à 20 h 15**

Entrée libre

132-511023

**INTER-SERVICES**

**TOP ANNONCES**

Réponse directe  
avec standardiste  
8 h à 18 h  
ou répondeur

Achat  
Vente  
Location  
Echanges  
Emploi  
Collection

**157 80 18 4.-/min.**

**FINANCE**

**Prêts personnels**

Agence: H. Minary  
Jusqu'à Fr. 40000.- en 24 heures.  
Discretion absolue. Sans aucune garantie.  
Reprise de crédit en cours possible.  
Frontaliers exclus.  
039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.  
132-13002

**DIVERS**

**CALVITIE ?  
Cheveux clairsemés?**

Un nouvel espoir pour vous grâce à  
**LA METHODE MICRO-PLUS®**

Grâce à l'emploi de la micro-technique, il nous est possible de transplanter les cheveux un par un. Nous vous garantissons par écrit que vos cheveux vont repousser naturellement comme auparavant. Pour en savoir plus sur ce traitement spécial contre la chute des cheveux, appelez au:

**041 23 37 22  
ou 021 311 37 40**  
ou renvoyez le coupon ci-dessous à

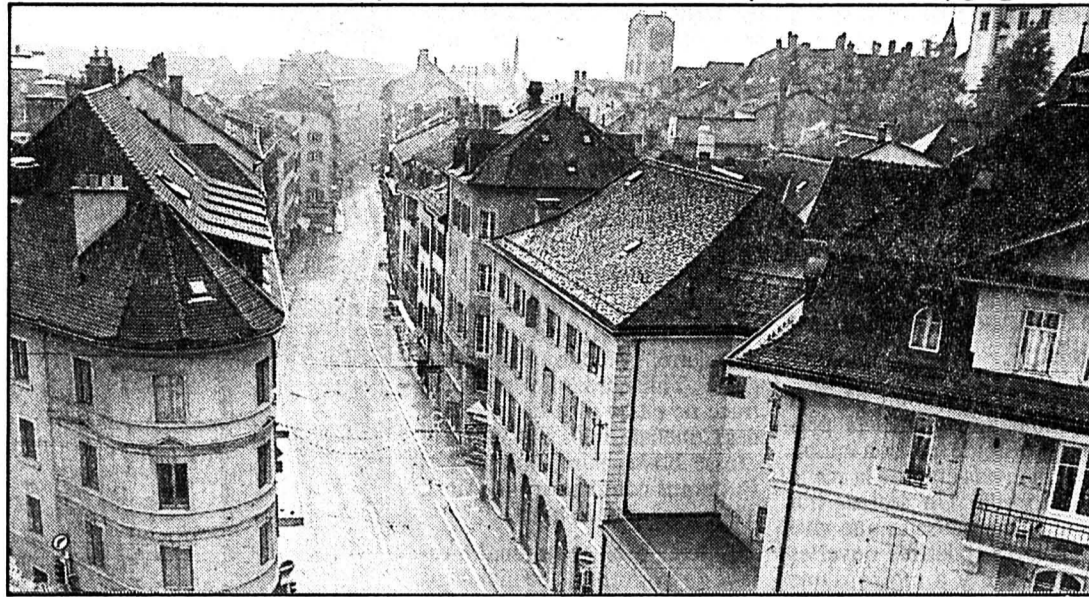
**REGENCY CROWN**  
Obergrundstr. 3, 6003 Lucerne

Nom/Prénom: \_\_\_\_\_ BA93  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Lieu: \_\_\_\_\_  
Tél.P: \_\_\_\_\_ Tél.B: \_\_\_\_\_

Législatif de Neuchâtel: oui à la rue du Seyon en zone piétonne

# La mémoire de l'eau

Le Conseil général de Neuchâtel a accepté hier soir le crédit de 1,5 million de francs pour l'aménagement de la rue du Seyon en zone piétonne et la réalisation d'un «caniveau-mémoire» à eau claire. Un vote qui n'a pas coulé de source du côté socialiste, où l'on ne s'est pas privé de «nager à contre-courant», amendements à l'appui.



La rue du Seyon bientôt zone piétonne  
Avec un «caniveau-mémoire», pont jeté entre présent et passé. (Henry)

Le projet prévoit l'aménagement en zone piétonne de toute la rue du Seyon pour 1,5 million, dont à déduire 430.000 francs de subventions fédérale (bonus à l'investissement) et cantonale. Pour mieux rappeler la mémoire du Seyon qui coulait jadis à cet endroit, l'exécutif se proposait de créer un caniveau franchissable localement dans lequel circulerait de l'eau claire et courante en provenance des sources de l'Ecluse.

Si radicaux, membres du groupe Ecosol et une majorité libérale ont applaudi à ce pont jeté entre présent et passé, tout en rappelant l'impact économique du projet en ces temps de

crise, du côté socialiste, on navigait apparemment dans des courants très contraires.

Françoise Jeanneret (soc) a relevé l'aspect ludique et original du caniveau. Un avis diamétralement opposé à celui de Raymonde Wicky (soc) qui, invoquant l'absence de consultation de la gent cycliste, estimait cet aménagement kitsch, inutile et de surcroît susceptible de compliquer grandement la vie des enfants, personnes âgées,

handicapés ou même des conducteurs des trolleybus des TN lors des croisements. Et la conseillère de proposer, par amendement, la suppression pure et simple du «rappel du Seyon» dans le projet.

Quant à Anne Tissot-Schultess (soc), c'est l'apparente volonté de l'exécutif d'exclure de la rue du Seyon les bus des VR, qui ne s'y arrêtent d'ailleurs pas contrairement au trolleybus des

TN, qui a motivé le dépôt d'un second amendement exigeant leur maintien.

Fort des interventions «fleuves» des parties, le conseiller communal Didier Burkhalter s'est attaché à remonter le courant des aqua-sceptiques. Non seulement en mettant l'accent sur les impératifs économiques – donner du travail aux entreprises et réaliser les travaux avant fin juin 94 pour pouvoir toucher la subvention fédérale –

mais aussi en insistant sur la perspective historique séculaire de ce projet «évocateur du lien qui a toujours existé entre la ville et l'eau». Quant aux VR, des discussions sont en cours pour déterminer quel parcours ils emprunteraient à l'avenir. Et le conseiller communal d'inviter le législatif à ne pas refuser à l'exécutif ce «léger courant d'audace» en acceptant l'un ou l'autre amendement.

Un plaidoyer qui a séduit la minorité libérale. Au vote final, après refus des deux amendements, le législatif général a accepté de se jeter à l'eau en ratifiant le crédit initial par 34 voix contre 6.

Au cours de la même séance, le législatif a accepté par 28 voix contre 10, le crédit de 580.000 fr (dont à déduire 75.000 fr de bonus fédéral et 200.000 fr de participation du propriétaire de l'hôtel Beaulac) pour l'aménagement en zone piétonne du quai Léopold-Robert entre le Musée d'art et d'histoire et l'hôtel.

Quant à l'octroi d'un droit de superficie à la Société de sauvetage et de vigilance nautique et au crédit de 280.000 fr destinés notamment à l'aménagement de locaux pour le Centre suisse de cartographie de la faune au Musée d'histoire naturelle, le législatif les a ratifiés à l'unanimité. C. P.

Rédaction de NEUCHÂTEL  
Tél: 038/21 26 08  
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB  
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS  
Tél: 038/51 19 07

## BRÈVES

### Concours culinaire à Pontarlier

Apprentis neuchâtelois à l'honneur

Ursula Ducommun et Pascal Braillard, deux apprentis cuisiniers neuchâtelois de l'Ecole des arts et métiers de Neuchâtel, ont participé le 21 octobre dernier au concours international de cuisine, au Lycée professionnel Toussaint Louverture, à Pontarlier. Avec succès puisque Ursula Ducommun (Hôtel du Poisson, Auvignier), a décroché la première place dans la catégorie «dessert», avec une tarte aux courges accompagnée d'une crème aux noix. Pascal Braillard (Croix-Blanche, Corcelles) s'est hissé lui au deuxième rang de la catégorie «menu» qui imposait un poulet fermier accompagné de champignons. Les deux candidats neuchâtelois étaient préparés et accompagnés par Francis Grandjean, maître de cuisine à l'EAM. (comm)

### Conseil d'Etat Autorisation de pratiquer

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a autorisé à pratiquer dans le canton Laurent Monnier, à Neuchâtel, en qualité de médecin-dentiste, Cendrène Hirt, à La Chaux-de-Fonds, en qualité d'orthophoniste-logopédiste ainsi que Maud Renée Chauvin et Hervé Maurice Chauvin, de Fenin-Vilars-Saules, tous deux en qualité d'infirmier. (comm)

## AGENDA

### Débat à Neuchâtel

**L'argent: quel intérêt?**  
La Banque Alternative Suisse, en collaboration avec l'hebdomadaire «Jet d'encres», organise, ce mercredi à 20 h 15 à la salle C52 de l'Université de Neuchâtel, avenue du 1er-Mars 26, un débat public sur le thème «L'argent: quel intérêt?». Participeront au débat: Jean Berthoud, banquier, Jean-Pierre Ghelfi, économiste, François Dermange, économiste et théologien, et Pierre Pradervand, sociologue. (comm)

### Neuchâtel

#### Requiem de Fauré

Le Chœur de la cité, de Lausanne, placé sous la direction de Véronique Carrot, sera ce samedi 6 novembre à 20 h 15 à la collégiale de Neuchâtel où il interprétera le Requiem de Fauré et la Missa Brevis de Benjamin Britten. (comm)

## Commission neuchâteloise Bois-Energie Lignum

### Valorisation de l'or brun

Informations, conseils, rencontres: les objectifs de la nouvelle Commission neuchâteloise Bois-Energie Lignum (COBEL), présentés dans une plaquette, visent à promouvoir l'or brun en matière de chauffage. Avec la collaboration de l'Etat, la commission espère, pour l'an 2000, que le bois soit à la source de 4% de la consommation cantonale de chaleur.

Energie renouvelable, écologique, le bois mérite une meilleure utilisation. René Carrel, président de la communauté Lignum Neuchâtel, a été le premier à faire son éloge lors d'une conférence de presse qui s'est tenue hier à la communauté Don Camillo, à Montmirail. Le conseiller d'Etat Pierre Hirschy a renchéri en faisant valoir la richesse

du canton en matière de forêts (27.000 ha, un tiers du territoire) et l'intérêt économique qu'il y a de l'exploiter. Aujourd'hui, le bois fournit le 1,5% de la chaleur dans le canton. Pour répondre aux objectifs du programme fédéral «Energie 2000», il faudrait atteindre 3 à 4% dans les années à venir. La COBEL va s'y employer.

Jean-Gustave Béguin, président de la nouvelle commission, a précisé d'emblée que la COBEL entend travailler en dehors de tout mandat commercial. Elle est formée de trois groupes. Le premier traite des questions forestières: le «groupe bois». Le deuxième réunit des spécialistes en chauffage, installateurs notamment; il porte le nom de «groupe d'utilisateurs». Le troisième, «groupe marketing», est présidé par le chef du service de

l'énergie Jean-Luc Juvet et a reçu le mandat d'éditer une plaquette. Cette plaquette sera prochainement envoyée à toutes les communes, aux principaux propriétaires et aux gérances.

A titre d'encouragement, la Confédération et le canton subventionnent les installations de chauffage au bois, très coûteuses par rapport aux installations traditionnelles (le bois, en revanche, n'est pas plus cher qu'une autre source d'énergie). Victime du succès, ayant épuisé son budget, la Confédération a dû suspendre ses contributions jusqu'à l'approbation du prochain budget...

A Montmirail, la communauté Don Camillo a tout de même poursuivi ses travaux. L'installation a été présentée dans le cadre de la conférence de presse. AT

## Double assermentation au Château de Neuchâtel

### Dans le respect du citoyen

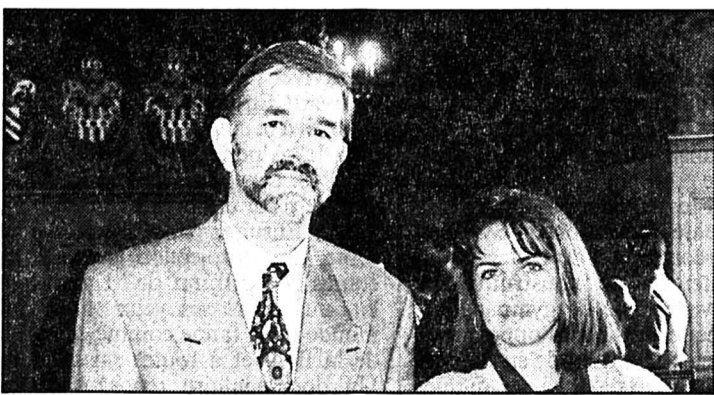
«Je jure de respecter le droit et la liberté des citoyens...». Deux nouveaux magistrats ont approuvé la formule lue par Geneviève Fiala, juge cantonale. Isabelle Biéri, présidente des autorités régionales de conciliation en matière de loyers et Daniel Huguenin, président du Tribunal de district de Boudry.

Isabelle Biéri habite Neuchâtel. Elle y a suivi sa formation, obtenu son brevet d'avocat avec un détour par Genève et Berne. En 1990, elle a été nommée pour mettre en place les nouvelles autorités régionales de conciliation en matière de loyers, pour répondre à la nouvelle loi fédérale. Depuis, elle préside ces autorités – une à La Chaux-de-Fonds, une à Neuchâtel, avec chaque fois un représentant des locataires, un des propriétaires – qui étaient reliées au Département de justice. La réorganisation des dicastères l'a amenée à rejoindre les autorités judi-

ciaires. Son entrée dans la magistrature a été sanctionnée par la prestation de serment d'hier.

Avocat, Daniel Huguenin a pratiqué pendant dix ans à La Chaux-de-Fonds avant de travailler au Centre social protestant comme avocat conseil et directeur-adjoint. Une expérience de 15 ans qui l'a confronté à de nombreux domaines, dont le

droit d'asile, la toxicomanie... Après avoir été deux ans durant suppléant au Tribunal de district du Val-de-Travers, il a été nommé président du Tribunal du district de Boudry au 1er octobre. Marié, père de trois enfants, Daniel Huguenin habite Coffrane. Il succède à François Delachaux nommé juge cantonal. AO



Daniel Huguenin et Isabelle Biéri  
Les deux nouveaux magistrats assermentés hier. (Henry)

## L'ANPP fait un tabac à Neuchâtel

### Le penser sous la loupe

Fondé sur les liens avec l'environnement, étroitement lié à celui du corps, le penser ne peut pas se développer de manière autarcique. Résultant de nombreuses superpositions d'images et d'émotions enregistrées par le sujet, la psyché est en constante évolution. Au même titre que la psychologie ou la psychanalyse. C'est pour échanger leurs points de vues et leurs expériences, enrichir leur bagage, poser des questions, que plus de quatre cents professionnels et étudiants de la psychologie et de l'éducation se sont réunis, deux jours durant, à Neuchâtel.

Particulièrement dynamiques, l'Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes (ANPP) et le Centre de formation et de recherche appliquée en psychologie et sciences de l'éducation de l'Université de Neuchâtel ont invité des personnalités prestigieuses du domaine qui les intéressent, pour parler de l'émergence et des ratés du penser. Sujet délicat s'il en est, complexe, mais nécessaire, au vu du nombre de participants qui ont répondu à l'invitation des organisateurs.

Pourquoi l'émergence du penser? Des bébés se développent mal, ont besoin d'assistance pour dépister et apporter des réponses à des problèmes affectifs précoces, lesquels seront déterminants dans l'articulation future des pensées entre elles (du penser) et, par conséquent, dans

le comportement. Auteur notamment du «Journal d'un bébé», Daniel Stern a prononcé une conférence publique largement suivie sur l'éveil psychique du nourrisson dans ses échanges avec l'entourage, avant d'en entretenir plus spécifiquement les participants au colloque.

Les ratés du penser? Par ce terme, les psychologues entendent autisme, inhibition intellectuelle, troubles psychosomatiques, entre autres manifestations de souffrance du penser. Pourquoi un enfant, parfaitement capable mentalement, rencontre-t-il des difficultés en classe? Pourquoi un individu fuit-il (par exemple, dans la drogue, dans l'alcool, le refus de savoir)? Quelles collisions, dans le système de la pensée, provoquent-elles le passage à l'acte, etc.? Tous les psychologues, thérapeutes, pédagogues se trouvent placés devant ce type de problèmes. Et en réponse aux besoins qu'ils ressentent dans l'exercice de leur profession, une quinzaine d'ateliers en petits groupes ont apporté l'élément concret, pendant des différents exposés au programme de ce colloque. (sg)

## PUBLICITÉ

### Deux nouvelles assurances vie économiques

pour vous



pour vos enfants



dès  
Fr. 50.-  
par mois

22-2219/44



## AUJOURD'HUI

### NEUCHÂTEL

● FESTIVAL DE LA MARIONNETTE «The Night club», par Stuffed Puppet Theater  
Théâtre  
20 h 30.

## SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE Bornand, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Le projet de construction sur la piste des Couellets, à Buttes, se précise

# Le chemin de la discorde?

Un chemin goudronné au travers de la piste de ski des Couellets à Buttes? Cela pourrait être une réalité dès l'an prochain. Le Conseil communal vient en effet de mettre les travaux en soumission, en vue de présenter une demande de crédit au législatif.

Pour les autorités, un chemin goudronné aux Couellets permettra d'éviter le tronçon initial, en très mauvais état, de la route de la Robella. Un secteur qui avait d'ailleurs suscité une vive polémique, par lettres ouvertes interposées, il y a moins d'une année. Si le projet aboutit, le bitume mènera directement de Buttes aux Cluds (VD). Les autorités y voient des avantages touristiques. Sans oublier que le débardage du bois serait grandement facilité.

**UNE VOIX D'ÉCART!**

Le chemin des Couellets sera-t-il celui de la discorde? Ce fut le cas par le passé. En 1984, un premier projet passe la rampe du Conseil général. Le Ski-Club local ne voit pas la réalisation d'un très bon œil et lance un référendum. Convoqués aux urnes, les citoyens de Buttes tranchent. Le crédit nécessaire

est refusé par une voix d'écart seulement! Trois ans plus tard, un simple chemin de dévestiture ranime la tempête.

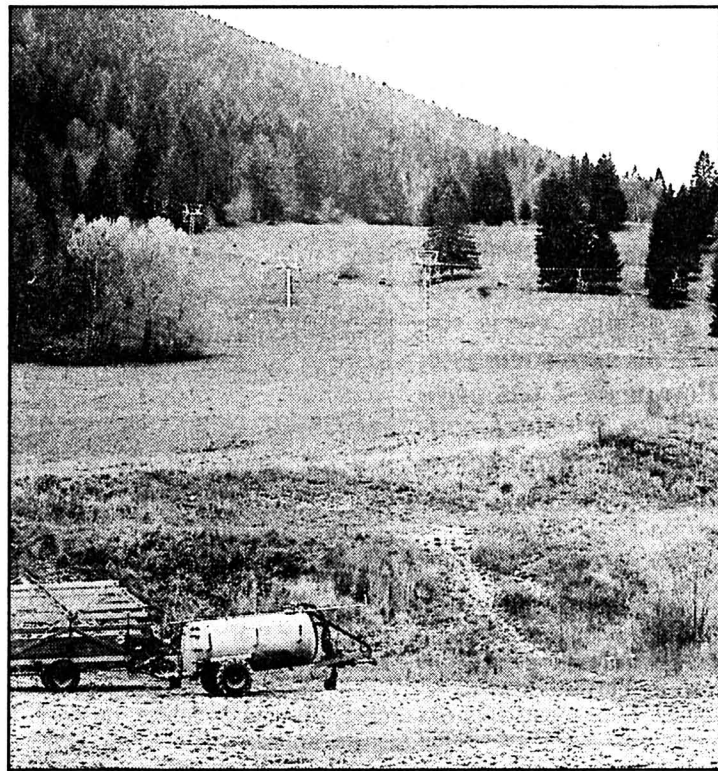
Le projet de 1984 prévoyait la création de talus conséquents, propres à gêner la pratique du ski et à empêcher le passage du rattrac. L'histoire se répèterait-elle? Ce n'est pas l'avis du président de commune.

«Il ne s'agit pas du même tracé que celui refusé en votation populaire, précise Pierre-Auguste Thiébaud. Le nouveau tracé ne passe plus dans le crêt des Couellets, mais au fond de la grosse bosse, sur le plat.» Les Butterans comprendront. Ainsi, il n'y aura pas de talus.

Si le Conseil communal a essayé de trouver un cheminement qui puisse convenir à tous, il n'a pas pris contact avec les opposants potentiels, le Ski-Club et TBRC. «Avec notre nouveau projet, il ne devrait pas y avoir de problèmes», estime M. Thiébaud. Dans le cas contraire, des contestations pourraient surgir lors de la mise à l'enquête. Sans oublier qu'un référendum est toujours possible...

**DÉPENSE IMPORTANTE**

Les soumissions permettront de définir avec précision le prix du chemin. Toutefois, les premières estimations font apparaître un coût de quelque 440.000 francs. Une somme importante pour la

**Les Couellets à Buttes**

Selon Pierre-Auguste Thiébaud, président de commune, le tracé du chemin goudronné ne gênera en rien la pratique du ski.

commune de Buttes, certes adoucie par des subventions à hauteur de 70%. C'est justement la crainte de ne plus pouvoir bénéficier de ce taux favorable qui a motivé les autorités à remettre le projet au goût du jour.

Si le conseil général donne son feu vert, les travaux pourraient débuter dans le courant de l'année prochaine. MDC

Rédaction  
du VAL-DE-RUZ  
Tél: 038/21 26 03  
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

Mariano  
De CRISTOFANO

**BRÈVES****Conteneur Texaid à Couvet**

Les habitants de Couvet et environs pourront se débarrasser facilement de leurs vêtements et de leurs textiles usagés, puisque deux conteneurs Texaid seront installés dès le 5.11.1993 à la place du parc et rue du Preyrel 9. Le groupement Texaid tient à rappeler que les vieux vêtements ou autres textiles sont des matières premières précieuses et qu'il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle. Les confier à l'organisation, qui regroupe six œuvres d'entraide suisses, constitue certainement l'une des manières les plus sensées de désengorger des armoires trop pleines... Car, du même coup, on rend service à autrui!

**Couvet****Démission au législatif**

Vendredi 22 octobre, Réjane Isler, présidente du législatif de Couvet, a fait part de la démission du socialiste Germain Raaffaub de son poste de conseiller général pour la fin de l'année. (mdc)

**Savagnier****«La Tarentelle» à la télévision**

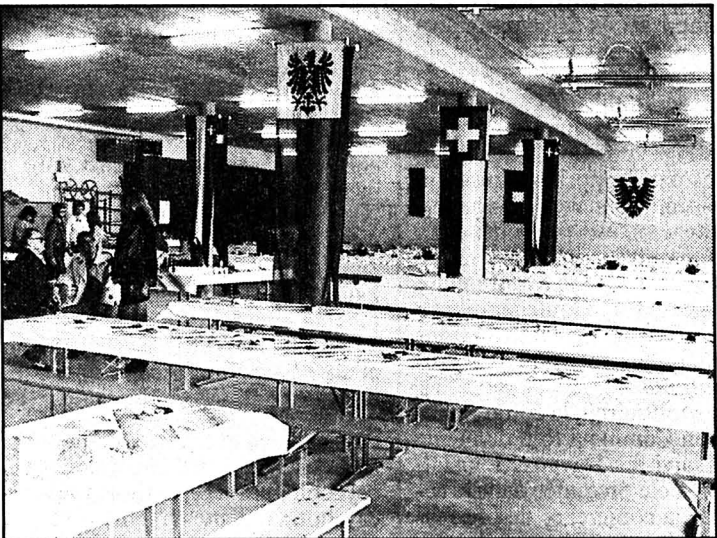
Le Chœur mixte de Savagnier «La Tarentelle», que dirige Yvan Deschenaux et dont l'effectif est supérieur à 50 membres, passera à l'émission de télévision «Pique Notes» à la mi-janvier 1994. Le président C. Cattin fait savoir que les prises de vues et l'enregistrement ont lieu aujourd'hui au Château de Fenin. (ha)

**Les Amis du Chien du Val-de-Ruz****Excellents résultats**

Lors du récent championnat cantonal de cynologie disputé dans la région de La Chaux-de-Fonds - Les Planchettes, les Amis du Chien du Val-de-Ruz se sont une fois de plus distingués: Caroline Dolder s'est vu attribuer en classe sanitaire le titre de champion cantonal, ainsi que la coupe cantonale et le challenge Walo. Dans cette même classe, la société a gagné le challenge par équipe. En classe A/I, Daniel Bochud a obtenu le 3e rang (288 pts), Claudine Baumann le 2e rang (236 pts) en classe défense II, et Hermann Geiser le 4e rang en classe inter III avec 268 points. (comm)

Les pompiers et la protection civile inaugurent à Cernier

## Pour la sécurité des Eperviers

**Nouveau hangar des sapeurs-pompiers**

Les plans sont devenus réalité. (Schneider)

Les habitants de Cernier peuvent dormir tranquilles. Ils ont pu s'en rendre compte samedi dernier à l'occasion des inaugurations du nouveau hangar du corps des sapeurs-pompiers et du poste d'attente de la protection civile. Des inaugurations couplées avec les visites de l'abri public de Cernier-Centre et du poste de commandement de la PC au Collège primaire.

Les Eperviers ne se sont pas fait prier pour participer à cette journée inaugurale. Une journée placée sous le signe de la sécurité. Chef local de la protection civile, René Devenoges était très satisfait de l'intérêt manifesté par la population.

Une population qui s'est également montrée très attentive lors des exercices des sapeurs-pompiers. Echelles déployées, ils ont effectué des sauvetages de personnes valides et invalides. Sans oublier des démonstrations à l'aide de moto-pompes.

La partie officielle, animée par les accordéonistes du cru, s'est déroulée dans le nouvel hangar des pompes, transformé

en salle de fête. Maurice Jacot, Conseiller d'Etat, chef du Département de santé et de sécurité, a félicité la commune pour ses équipements. Il n'a pas manqué d'évoquer les réformes qui toucheront aussi bien la PC que les pompiers.

Président de commune, Jean-Philippe Schenk s'est déclaré heureux de pouvoir mettre à disposition des locaux fonctionnels et au goût du jour. Quant à Pierre Blandenier, président de la Fédération neuchâteloise des sapeurs-pompiers, il a remercié Cernier de l'effort accompli.

Bref rappel. En 1991, le législatif de Cernier accordait un crédit de 1,8 million de francs pour la construction d'un poste d'attente pour la PC et d'un hangar pour les sapeurs-pompiers. A la suite de la décision du Syndicat intercommunal du collège de la Fontenelle de construire une nouvelle salle de gymnastique, l'exécutif saisissait l'opportunité de réaliser une étude sur la possibilité d'annexer à ce dernier projet les constructions prévues. Aujourd'hui, les plans sont devenus réalité. (ha-mdc)

Fontainemelon: vente de la paroisse

## Promesses tenues

Avec le brouillard qui se traînait, c'était un temps tout indiqué pour se rendre à la vente paroissiale qui se déroulait samedi après-midi à la salle de gymnastique de Fontainemelon.

Aussi a-t-elle connu un beau succès pour la plus grande joie de la présidente Christianne Bernasconi, satisfaite du déroulement de la manifestation qui a été honorée par un nombreux public.

On a même eu l'idée de ramasser les pommes du verger de la cure et d'en tirer un jus que l'on vendait 2 fr le litre. Tous les bancs étaient très bien achalandés d'articles faits à la main, avec des tricots, des costumes,

des chaussettes... Le stand de bricolage connaît toujours une belle activité et cette année, en nouveauté, un stand avec des fruits exotiques, soit ananas, fruit de dessert de choix; des avocats, aussi des papayes, et des mangues. Pour les enfants, la pêche miraculeuse et des séances de cinéma furent très appréciées.

Après le repas du soir, ce fut un concert donné par la fanfare «L'Ouvrière» et ensuite, ce fut au tour du groupe Acousmie de distraire l'assemblée avec des chants et des danses, sans compter le grand match au loto qui se déroule toujours dans une ambiance très chaleureuse. (ha)

Cernier: cinq films projetés à La Fontenelle

## Ciné-souvenir

Samedi soir, certaines personnes ont pu replonger dans leur jeunesse avec des films de 1948 jusqu'à nos jours. Une deuxième édition de cinéma Val-de-Ruz, organisée par Espace VDR, groupe «Animer et Créer». Que de nostalgie...

A l'affiche de cette soirée, cinq films documentaires qui ont apporté des souvenirs, de l'émotion ou de la surprise à une cinquantaine de personnes. «L'année passée, il y avait plus de monde; c'est un peu dommage», explique Jean-Claude Guyot, président du groupe «Animer et Créer». Mais ça ne fait rien car, pour certains, c'était le moment de raviver les souvenirs. Et il y en avait! En premier lieu, on a eu droit à la course de côte de La Vue-des-Alpes, un film datant de 1948. Des prises de vues magnifiques sur des bolides en tout genre. Ensuite, œuvre plus récente, une projection sur les étangs de Coffrane, de M. Leuba, qui ouvre ses yeux sur le monde de la faune comme celui de la flore et à toutes saisons. Un documentaire reposant et merveilleux commenté par Marc Burgat. Plus émouvant, un documentaire sur l'orphéli-

nat de Dombresson relatant les problèmes éducatifs et psychologiques avec quelques témoignages.

Après une pause fromage bienvenue, la projection s'est poursuivie avec un film de 1960 sur l'école d'agriculture de Cernier, commenté cette fois-ci par M. Bertuchoz, l'ancien jardinier de l'établissement. Une découverte sur l'évolution de l'agriculture, qui n'était autrefois pas de tout repos! Meules de foin et bœufs tirant des chars, de quoi déguster quelques bons moments... Pour la fin, le groupe «Animer et Créer», qui a collaboré tout au long de la soirée avec le département audiovisuel de La Chaux-de-Fonds, a projeté «Le chapelier», un film magnifique des années 70, déjà projeté lors de la première de cinéma Val-de-Ruz.

Les prochaines éditions privilégieront une vision peut-être plus large, en s'ouvrant à l'extérieur du district.

Mais la saison en cours est loin d'être finie, puisque «Animer et Créer» présentera, entre autres, un spectacle de Dimitri, «L'apprenti bouffon», le dimanche 7 novembre à Fontainemelon. (cz)

## Monk-Dubied Les salaires seront payés

Monk-Dubied à Couvet est toujours dans la tourmente. Rien d'étonnant dans la situation économique actuelle. L'entreprise de machines à tricoter, qui s'est séparée d'une trentaine de collaborateurs en dix-huit mois, ne prévoit pas d'autres licenciements à court terme, malgré certaines rumeurs. Quant aux salaires impayés de septembre et d'octobre, ils seront versés prochainement.

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre: Monk-Dubied a licencié vendredi dernier. «Je n'ai connaissance que d'un seul cas», tempère Willy Bovet, secrétaire FTMH. Un fait confirmé par François Lechaire, responsable commercial de l'entreprise, qui a accepté de répondre à nos questions en l'absence du directeur général Alain Dumani.

La personne qui a reçu sa lettre vendredi faisait partie des 14 licenciés de juin dernier. L'employé en question étant malade à cette date, la direction a donc différé l'expédition de la missive. «Mais il n'y a pas de nouvelle vague de licenciements», affirme M. Lechaire.

Reste les salaires impayés des mois de septembre et octobre. Comme le signale Willy Bovet, au vu de la situation économique, «des gens n'osent pas se plaindre». Par contre, certains n'ont pas hésité à quitter l'entreprise.

Les employés de Monk-Dubied toucheront-ils leur dû? La direction annonce une bonne nouvelle. «Le salaire de septembre est en train d'être payé et celui d'octobre sera versé dans le courant du mois.» Mais François Lechaire ne le cache pas, la situation de Monk-Dubied, qui occupe encore une centaine de personnes, est toujours difficile. Les liquidités manquent. Malgré tout, la direction maintient sa confiance dans l'avenir. «Le carnet de commandes est bon, suite à deux expositions en septembre en Italie et en Tchécoslovaquie.» (mdc)

**VAL-DE-RUZ**

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.

**VAL-DE-TRAVERS**

- AMBULANCE ☎ 117.

**COUVE**

- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

**NAISSANCE**

EMMANUEL, JONAS et SIMON ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leurs petites sœurs

## ALICIA et CHARLÈNE

le 29 octobre 1993

Hôpital de Couvet

Famille Bernard FREI-ISCHER  
2117 La Côte-aux-Fées



Jura bernois: le groupe d'étude et d'impulsion «Rail régional» tient sa première séance

## Un projet dans un an

Les études, les cris d'alarme, les protestations: cela suffit! La voix de la région n'a visiblement pas été entendue, pas suffisamment en tous cas pour contrer le démantèlement prévu des communications régionales. «Rail régional», un groupe formé voici un mois sous la présidence de Willy Jeanneret, va cette fois attaquer le problème au moyen de propositions concrètes et réalistes.



Jura bernois

En matière de transports publics, la région avait bien besoin d'un groupe pluri-institutionnel qui prenne le taureau par les cornes. (Impar-Gerber)

tances concernées et même du canton, ce qui a l'avantage de rendre sa voix plus forte et plus claire, tout en lui offrant de vastes possibilités d'action.

«Rail régional» n'a pas l'intention de tout reprendre à zéro, d'ignorer les études qui ont déjà été menées sur le sujet. Bien au contraire, puisque c'est en reprenant attentivement tous les documents existants qu'il va commencer son travail. «Nous allons déterminer immédiatement nos priorités, la matière des études encore nécessaires.

Celles-ci démarreront sans tarder, afin que nous puissions présenter, dans le courant de l'automne 94, un projet, réaliste et réalisable», précisaient hier les représentants du nouveau groupe.

### ANTICIPER LE DANGER

Le projet en question détaillera donc concrètement ce dont le Jura bernois a besoin en matière de communications ferroviaires, surtout, mais également routières.

On l'a dit, différentes associa-

triment des infrastructures auxquelles le Jura bernois a droit», souligne Willy Jeanneret. En ajoutant qu'en présentant cette fois un projet concret, la région pourra espérer forcer les autorités concernées à satisfaire ses besoins et ses vœux.

Plus personne n'ignore les menaces qui planent sur les transports publics régionaux. «Rail régional» a décidé de leur répondre par une riposte cohérente, ferme mais constructive. A suivre de très près, donc! (de)

### Les membres

«Rail régional» est donc présidé par Willy Jeanneret, expert de l'OFIAMT et maire de Tramelan. Le député Francis Daetwyler, secrétaire de Centre-Jura, assume la vice-présidence, tandis que Kathia Schnegg, secrétaire de la CEP, est chargée des procès-verbaux.

Les autres membres du groupe, par ordre alphabétique: Fernand Berger, chargé d'affaires du concept CEJUUBE/UCI, Caroline Beglinger, collaboratrice scientifique à l'Office des transports publics du canton de Berne, Alain Boillat, directeur des CJ, Roland Ermatinger, ingénieur civil ETS, André Rottenbühler, secrétaire de la région Jura-Bienne, Jean-Jacques Schumacher, directeur de la CEP, Michel Vogt, président de la Commission transport du CEJUUBE/UCI, et Jean-Michel von Mühlen, directeur de l'Office du tourisme du Jura bernois. (de)

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique ESSLER

### BRÈVES

#### Saint-Imier

##### Nouveau fourrier au Service de défense

En raison de son départ de la localité, Claude-Alain Reymond a démissionné de son poste de fourrier du Service de défense. Ainsi, sur proposition de ce service et conformément à l'article 10 du règlement ad hoc, le Conseil municipal a nommé au grade de fourrier Hermann Jüni. Les autorités adressent leurs plus vifs remerciements à M. Reymond pour l'excellent travail qu'il a effectué durant toutes ces années et souhaitent à M. Jüni de rencontrer une pleine satisfaction dans l'accomplissement de sa nouvelle fonction. (cm)

#### Canton de Berne Projets de théâtre: délai prolongé

La Commission du théâtre et de la danse a organisé un concours par lequel elle entend favoriser et encourager le théâtre d'auteur. Elle dispose pour cela de 60.000 francs. Par ailleurs, elle souhaite aussi soutenir la production dans le canton de spectacles préalablement sélectionnés, réalisés par des comédiens extérieurs au canton, en leur garantissant la couverture d'un éventuel déficit; elle dispose pour cela de 50.000 francs. Cédant à de nombreuses demandes, la commission a prolongé le délai de remise des candidatures jusqu'au 28 février prochain. Renseignements auprès de la Commission cantonale du théâtre, Sulgenackstrasse 70, 3005 Berne, tél. (031) 633 85 18 ou 633 83 52. (oid)

### AGENDA

#### Tramelan A vos lames

Le public pourra pratiquer le patinage, aux Lovières, jeudi 4 novembre de 9 à 10 h 15, samedi 6 et dimanche 7 de 14 h 15 à 17 h, ainsi que mercredi 10 de 13 h 30 à 16 h. Pour le hockey, le public choisira le vendredi 5 de 19 h 45 à 21 h et le samedi 6, de 14 h 15 à 15 h 15. (comm)

Sonvilier: pour le groupe «Siloé»

## Le soutien de l'Union

Dans le cadre des manifestations marquant son 150e anniversaire, la société philanthropique «Union», cercle de Sonvilier, a remis un chèque substantiel à un groupe de jeunes.

C'est en présence de quelque 200 membres et de nombreux invités que s'est déroulée la remise de don du 150e. Le responsable de la manifestation, Bernard Meyer, saluait notamment le préfet du district, Marcel Monnier, le maire de Sonvilier, Frédéric Racheter, le président central, Jacques-André Ruprecht, le pasteur André Divernois et Mme Perrin, représentant le Conseil de paroisse.

L'Union a donc remis un don de 10.000 francs au groupe des jeunes «Siloé» de Sonvilier-Renan. Fondé il y a une dizaine d'années, ce groupe compte une vingtaine de membres, qui ont tous décidé de se mettre au service de leur prochain, apportant du réconfort moral aux plus défavorisés et aux isolés. Par ailleurs, ils s'entraident au niveau des devoirs et des études.

Le don de la société philanthropique servira dans un premier temps à trouver un local. Siloé aménagera là un lieu de rencontre pour les étudiants et les écoliers, qui pourront y faire leurs devoirs, les membres du groupe étant présents pour leur venir en

aide en cas de besoin. A relever que la manifestation du 150e anniversaire s'est terminée par une marche commémorative à laquelle plus de 300 unionistes et leurs familles ont pris part.

(de)



Sonvilier

Bernard Meyer recevant le chèque destiné au groupe Siloé, des mains de Jean-Pierre Herz, membre du comité central. (Impar-ch)

Tramelan: dans un home renové

## Lovières artistiques

La nouvelle structure architecturale intérieure du home Les Lovières, qui vient d'être rénové, permet à ses responsables d'organiser une première exposition artistique collective. C'est une chance, souligne la direction de l'établissement, parce que plusieurs artistes tramelots sollicités ont pu répondre favorablement. Ils ont trouvé les cimaises des Lovières intéressantes, et se sont d'ores et déjà déclarés disposés à renouveler l'expérience,

dans l'avenir, en exposition individuelle.

La direction du home espère que cette première - et les expositions qui ne manqueront pas de lui succéder - permettra d'ouvrir davantage l'établissement, dont elle entend faire un lieu d'échange, de vie sociale, et non le cadre d'existence d'une frange de la société.

Le public est donc chaleureusement invité à venir découvrir, dans les salles communes, cou-

loirs et cage d'escaliers du home, les 69 œuvres réunies pour cette collective, qui sont signées Jean-Pierre Béguelin, Jacqueline Chagnat (aquarelles), Chantal Cattoni (patchwork), Claudine Houriet (gouaches) et Jean-Philippe Marchon (huiles).

(comm-de)

● Home Les Lovières, jusqu'au 15 décembre, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 20, samedi et dimanche de 10 à 20 h.

Jura bernois: orientation pour adultes

## Un nouvel atelier à Moutier

Parce qu'ils ont besoin ou envie de changer d'activité ou parce qu'ils sont contraints de réorienter leur avenir, les adultes s'adressent de plus en plus nombreux à l'Office d'orientation professionnelle.

Pour aider ces personnes dans leurs démarches, les conseillers en orientation ont mis sur pied des ateliers. Ce sont des lieux de rencontre et d'échange spécifiquement conçus à l'intention de celles et ceux qui souhaitent prendre du temps pour réfléchir à leur avenir professionnel et personnel.

Le prochain atelier du genre est destiné à toute personne majeure, quels que soient son âge et sa situation actuelle. Il offre un moment privilégié pour tirer un bilan de sa situation, identifier ses besoins, inventorier les com-

pétences acquises durant l'existence, afin d'élaborer des projets en reprenant confiance en ses propres ressources.

Les différents thèmes sont abordés par un travail individuel, en groupes et en sous-groupes, en facilitant l'expression de chacun, l'écoute de l'autre, le partage et l'entraide.

### CINQ SOIRÉES

Cet atelier se déroulera sur cinq soirées, à savoir les 15, 22 et 29 novembre, ainsi que les 6 et 13 décembre prochain, de 19 à 22 h, à l'Ecole professionnelle artisanale de Moutier. (comm)

● Délai d'inscription: vendredi 5 novembre. Renseignements au secrétariat permanent de l'Office d'orientation à Tavannes, tél. 032 91 17 14.

### SERVICES

#### SAINT-IMIÉR

- MÉDECIN DE SERVICE  
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE  
☎ 111.
- HÔPITAL  
☎ 422 422.
- URGENCES ET AMBULANCE  
☎ 422 360.

#### COURTELARY

- MÉDECINS  
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.  
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

#### TRAMELAN

- MÉDECINS  
Dr Graden ☎ 97 51 51.  
Dr Meyer ☎ 97 40 28.  
Dr Anker ☎ 51 22 88.

### PUBLICITÉ



TELEVISION SUISSE ROMANDE

#### DÉPARTEMENT DIVERTISSEMENT

Nous cherchons des candidat(e)s pour nos prochaines émissions

### «OH! LES FILLES»

Vous êtes fille ou garçon célibataire Vous avez entre 20 et 60 ans, alors

VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS ET FAIRE DE NOUVELLES CONNAISSANCES

Appelez notre répondeur:

☎ (022) 708 91 06,

ou écrivez-nous à

TSR-«OH! LES FILLES»

Case postale 234  
1211 Genève 8



18-11834

N16: protection des eaux souterraines

# Une route imperméabilisée

Samedi, après avoir visité la combe Vatel où seront entreposés 1 million de m<sup>3</sup> de matériaux extraits des tunnels et des autres chantiers de la N16, le Cercle scientifique de la Société jurassienne d'émulation a étudié les forages préalables aux tunnels évitant Porrentruy et le tracé de la N16 au-dessus des eaux souterraines de la Milan-drine, dans la région du Maire-Boncourt.



**Le Maira près de Boncourt**  
La N16 évitera le vallon typique de Creux Délin.

(Giordano)

La construction des deux tunnels du Banné (1030 m) et de La Perche (1020), ainsi que celle des viaducs de la Rasse (160 m) et du Voyeboeuf (220 m) qui éviteront Porrentruy, requiert des sondages géologiques importants. Ceux-ci sont en cours dans la forêt du Banné, au sud de Porrentruy. Des carottes sont extraites à 70 m de profondeur, même si le tunnel passera à 20 m sous terre seulement. Il s'agit de déterminer l'existence de toute fissure dans le calcaire, au Banné et aussi près de l'Oiselier, dans des terrains de l'oligocène antérieurs aux plissements jurassiens. Les couches géologiques sondées ne semblent pas présenter de difficultés particulières. Selon les observations déjà faites, la région connaissait un climat tropical, avant ces plissements, donc avant l'époque tertiaire.

Les exigences du chantier de la N16 diffèrent notablement entre Boncourt et Bure. La route y empruntera un tracé qui se trouve au-dessus d'eaux souterraines importantes, notamment les quelque 8,8 km de grottes qui, de Milandre à Boncourt, forment le sous-sol karstique jusqu'au Maira. Ces grottes comportent une importante cheminée dont le sommet se trouve à 15 mètres à peine en dessous du niveau du sol. Afin que les trépidations des machines n'altèrent pas les concrétions sou-

vent remarquables de ce sous-sol, il faudra utiliser du matériel spécialement sensible et bannissant tout fort mouvement qui pourrait ébranler la roche karstique et y provoquer des dégâts irréparables.

Afin de préserver au maximum les eaux souterraines, une imperméabilisation complète de la route est prévue. Toutes les eaux d'écoulement seront drainées et recueillies dans cinq étangs-tampon. Ce luxe de précautions retenu par les ingénieurs se justifie certes. Mais il

cadre mal avec le laisser-aller qui caractérise aussi bien la décharge communale de Bure que celle du DMF dans cette localité.

Ces deux décharges ne respectent en effet pas les exigences légales. Afin que l'imperméabilisation de la route ne devienne pas un luxe inutile, dont les bienfaits évidents seraient annihilés par d'autres sources de pollution, il y aurait lieu de procéder sans délai à l'assainissement de ces décharges. Elles ont en plus la curieuse particularité de

se trouver en amont d'une vallée sèche dont la faune et la flore sont d'une grande richesse.

## AU MAIRA: UN VALLON PROTÉGÉ

Aux abords du Maira, le tracé primitif de la N16 sera déplacé, afin de préserver le Creux Délin, petit vallon qui est un joyau géomorphologique remarquable. Tel est du moins le résultat d'une étude minutieuse menée par le Fonds national de la recherche scientifique, avec le soutien du Conseil de l'Europe. La N16 passera donc 100 m plus à l'est et sera ainsi plus proche du Maira. Mais elle courra alors en tranchée, de sorte que le hameau ne devrait pas subir de nuisances phoniques.

Simultanément a été conduite une étude recensant les vallées sèches dans lesquelles des dépôts inertes de matériaux seraient possibles sans risque pour l'environnement.

Les résultats de cette étude permettront de choisir des sites de dépôt de matériaux auxquels il faudra recourir pendant les travaux de la section 3 de la N16, notamment dans la construction des tunnels du Neu-Bois (1330 m) et de Bure (3000 m).

Compte tenu de tous les éléments de précaution, la construction de la N16 devrait contribuer à une amélioration de la protection de l'environnement par rapport à l'état actuel. Un résultat optimal dépendra toutefois de l'élimination d'aménagements actuels dangereux, comme ceux de la décharge communale de Bure et de la décharge du DMF dans la même localité. V. G.

## BRÈVES

### Costumes et coutumes Nouveau président

L'Association jurassienne des coutumes et des costumes (ACC) a désigné comme nouveau président M. Gérald Brahier, de Bassecourt, membre de la Chanson du Pays de Porrentruy. Il remplacera M. Francis Bindit, de Delémont. L'ACC s'est dotée de nouveaux statuts. Elle tiendra désormais son assemblée chaque année et organisera une fête tous les trois ans. Celle de 1994 sera créée par l'Association des femmes paysannes, à Delémont. (vg)

### Après un accident aux Emibois

Après le grave accident qui a fait cinq blessés samedi entre Les Emibois et Le Noirmont vers 17 h 35, la police fait appel au conducteur d'une voiture du genre «Jeep Patrol» qui a été dépassé par le véhicule fautif et lui demande de prendre contact avec la police cantonale à Saignelégier. (comm-vg)

### Condition paternelle Association créée

Une Association jurassienne de la condition paternelle (AJCP) s'est constituée récemment. Elle entend réunir les personnes, hommes et enfants, soucieuses de la défense des intérêts des pères, notamment dans les procédures de divorces et dans la question de la garde des enfants de conjoints séparés. Le président de l'AJCP est M. Raymond Girardin, de Bassecourt. (vg)

## AGENDA

### La fanfare rgt inf 43 en tournée

La fanfare du régiment d'infanterie 43 est actuellement en service dans le Jura. Une semaine de répétitions lui a permis de préparer un programme varié, alliant pièces militaires, morceaux pour Brass Band, musique divertissante et de variété. La fanfare est placée sous la direction de l'adjutant Roland Krüttli. Les amateurs pourront apprécier les prestations de cet ensemble lors de trois concerts: mardi 2 novembre à Saignelégier, salle de spectacles, dès 20 h 30; mercredi 3 novembre, à Delémont, salle St-Georges, à 20 h 30; jeudi 4 novembre, à Porrentruy, salle de l'Inter, à 20 h 30.

Delémont: places de parc et patinoire

## Une controverse rocambolesque

Dans la dernière édition du journal de l'ATE, le correspondant cantonal jurassien Daniel Milani revient sur l'aménagement de la patinoire ouverte de Delémont et sur la création de 40 places de parc aux abords de celle-ci.

Il relève que ces places ne figuraient pas sur les plans du projet, pas plus qu'elles n'étaient mentionnées dans l'avis de construction. Comme ce parc débouche sur la piste cyclable qui relie Courtételle à Delémont, l'ATE s'étonne. De plus, à proximité, se trouvent les places de parc du Centre sportif et

d'une zone industrielle. Elles devraient suffire, vu que l'affluence attendue à la patinoire delémontaine n'est pas très considérable.

L'ATE relève qu'elle a fait recours contre le projet. Mais le juge administratif a donné raison à la commune, arguant du fait que tout projet peut être publié en termes généraux et que l'aménagement d'une place de parc même pour 40 véhicules constitue un détail qui ne doit pas forcément figurer sur les plans.

Selon Daniel Milani, «Courteline n'est pas loin». Il relève

qu'un particulier qui aménage une ou deux places devant son immeuble, doit le mentionner clairement. Ce qui est donc nécessaire pour une ou deux places ne le serait plus quand quarante places sont en jeu!

Daniel Milani relève encore que les fameuses places de stationnement, qui n'étaient pas dessinées sur le plan du projet, y avaient été ajoutées sur le document officiel remis au juge administratif. Le correspondant de l'ATE ne comprend pas pourquoi on a eu recours à ce faux, alors que les places de parc sont du détail... V. G.

Après l'élection gouvernementale

## La sérénité du PCSI

La dernière livraison de «Libre combat», journal du Parti chrétien-social indépendant, s'ouvre sur un article du président Claude Laville qui fait le point, après l'élection partielle du Gouvernement jurassien. Il regrette notamment le manque de concertation entre les partis de l'exécutif, avant cette élection partielle.

Selon lui, l'échec du candidat socialiste est la preuve que le peuple jurassien ne veut pas deux élus de gauche au Gouvernement. Quant à l'échec de Michel Flückiger, il n'est pas une sanction contre le PLR, mais le rejet du candidat qu'il avait choisi. De plus, le président du PCSI remarque que les deux battus du 27 juin sont arrivés soit premier soit dernier à Delémont et à Porrentruy, «ce qui tendrait à prouver que, pour ga-

gner une élection, il faut obtenir le soutien populaire dans l'ensemble des communes».

### INTERROGATIONS

Si cette élection est pleine d'enseignements, elle suscite encore bien des interrogations, poursuit Claude Laville. Le comité du PCSI les analysera, mais «d'ores et déjà nous pouvons affirmer que c'est avec sérénité que nous allons aborder les élections d'octobre 1994». Il ajoute que «le ou les candidats qui seront désignés par une assemblée des délégués du PCSI n'ont pas plus ou moins de chances d'être élus que si la représentation des partis au gouvernement n'avait pas été bouleversée».

Enfin, Claude Laville rappelle les raisons du mutisme du PCSI lors de la campagne électorale de juin dernier. V. G.

Caritas-Jura

## Intense activité

Dans le numéro 56 de son journal, Caritas présente un reportage photographique consacré à ses ateliers. A la Communauté, les travailleurs trient 80 tonnes d'habits par année, mettent sous enveloppe 14 millions de cartes de vœux de l'UNICEF, préparent le matériel électoral, etc.

A Montcroix, ce sont des travailleurs manuels qui remettent en vie des meubles et objets des plus divers.

En Ajoie, c'est dans l'atelier Perspectives qu'il s'en dessine de nouvelles, à voir les travailleurs rivaux à des tâches multiples, avec un cœur à l'ouvrage qui fait plaisir à voir. Partout, il s'agit de redonner confiance à ceux que la situation économique a relégués momentanément dans ces ateliers chargés d'espoir de renouveau. (vg)

Musée de Porrentruy

## Intense activité

Le rapport d'activité en 1992 du Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy insiste sur l'intense activité déployée et sur l'aménagement de l'abri des biens culturels. Les collections ont pu y être entreposées, pendant les travaux de rénovation de l'aile sud du bâtiment. Le musée a ainsi mis l'accent sur les expositions temporaires.

Les quatre réalisées en 1992, soit «Paysage suisse», «La Collection cantonale des beaux-arts», «Le costume jurassien dans l'estampe» et «Les peintures de Philippe Gigon» ont accueilli plus de 2500 visiteurs. L'abri des

biens culturels comptera une salle réservée à la Paroisse catholique, partenaire du musée, qui y exposera le fameux trésor de Saint-Pierre qui contient des pièces de grande valeur.

Une autre salle accueillera les archives de la bourgeoisie et celles de la municipalité. Le musée a reçu plusieurs dons, notamment des meubles anciens légués par Mme Marie Viatte. Il a fait aussi quelques acquisitions. Les Amis du musée (plus de 500 membres), ont acquis eux pour le musée un Atlas suisse de 1889 comprenant 19 cartes géographiques réalisées par l'historien Arthur Daucourt. V. G.

Délibérations gouvernementales

## Contre les épizooties

En réponse à une consultation fédérale, le Gouvernement jurassien s'est rallié à l'ordonnance sur les épizooties qui favorise la lutte contre l'encéphalite des ruminants et la métrite équine.

Les sources d'intoxication des bovins seront aussi mieux combattues, ainsi que dans les élevages de poules.

Le Gouvernement a aussi ratifié la convention de la Conférence des gouvernements cantonaux qui prévoit la collabora-

tion dans les domaines propres aux cantons.

Une subvention de 2000 francs a été allouée à l'Echo des Sommètres qui participera aux rencontres internationales de chant choral à Vienne. C'est la ministre Odile Montavon qui représente le canton au sein de la SRT romande et de la Fondation Delémont-capitale. Pierre Kohler siègera lui dans une commission de la CTJ préoccupée par les améliorations ferroviaires. (vg)

### SERVICES

#### SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.

- AMBULANCE ☎ 51 22 44.

- MÉDECINS Dr Barmettler, ☎ 51 12 84. Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

## FAIT DIVERS

## La Chaux-de-Fonds

## Voiture sur le toit

Un automobiliste de la ville, M. R. F., circulait, hier à 11 h, rue de la Fusion en direction sud. A l'intersection avec la rue de la Serre, il est entré en collision avec l'auto de M. J. F. C., d'Yvonand, qui circulait dans cette rue en direction est. A la suite de ce choc, la voiture R. F. s'est retournée sur le toit et a terminé sa course contre une troisième voiture stationnée sur le bord ouest de la rue de la Fusion, au sud de l'intersection. Dégâts.

On n'est jamais puni pour avoir fait mourir de rire

Proverbe chinois

Ce n'est quelquefois qu'en perdant ceux qu'on aime qu'on sent combien on les aimait.

Alfred de Musset

## CINÉMAS

## LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (☎ 23 72 22)  
Voir festival de la marionnette.
- CORSO (☎ 23 28 88)  
Cliffhanger (de R. Harlin avec S. Stallone), 16 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h.
- EDEN (☎ 23 13 79)  
Le bâtard de Dieu (de C. Fechner avec P.-O. Mornas) 16 ans, tous les jours 20 h 30. Un deux trois soleil (de B. Blier avec A. Grinberg), 16 ans, tous les jours 18 h.
- PLAZA (☎ 23 19 55)  
Jurassic Park (de S. Spielberg avec J. Williams), 12 ans, tous les jours 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30.
- SCALA (☎ 23 19 18)  
Germinal (de C. Berri avec Depardieu, Renaud, Miou-Miou), 12 ans, tous les jours 16 h 30, 20 h. Bambi (dessin animé de W. Disney) pour tous, me, 14 h 30.

## NEUCHÂTEL

- APOLLO 1  
15 h, 20 h, Germinal (de C. Berri avec G. Depardieu, Renaud, Miou-Miou), 12 ans.
- APOLLO 2  
15 h, 17 h 45, 20 h 15, L'ombre du doute (de A. Issermann avec A. Bashung), 16 ans.
- APOLLO 3  
15 h, L'incroyable voyage (de D. Dunham avec R. Hays), pour tous. 18 h, Le cavalier solitaire (cycle C. Eastwood). 20 h 30, Bleu (de K. Kieslowski avec J. Binoche), 12 ans.
- ARCADES  
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Cliffhanger (de R. Harlin avec S. Stallone), 16 ans.
- BIO  
15 h, 17 h 45, 20 h 30, toutes les séances en V.O., Meurtre mystérieux à Manhattan (de W. Allen avec D. Keaton), 12 ans.
- PALACE  
14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Jurassic Park (de S. Spielberg avec J. Williams), 12 ans.
- REX  
15 h, 20 h, La firme (de S. Pollack avec T. Cruise), 12 ans.
- STUDIO  
15 h, 20 h, toutes les séances en V.O., Adieu ma concubine (de C. Kaige avec L. Cheung), 16 ans.

## COUVET

- COLISÉE  
20 h 15, La firme (de S. Pollack avec T. Cruise), 12 ans.

## LE NOIRMONT

- CINÉLUCARNE  
relâche.

## LES BREULEUX

- LUX  
relâche.

## COMMUNIQUÉ

## Le Conseil d'Etat neuchâtelois reçoit la direction de l'EPFL

La chancellerie d'Etat communiqué:

Une délégation du Conseil d'Etat neuchâtelois composée de MM. Francis Matthey, président, Jean Guinand et Maurice Jacot, a reçu, en date du 1er novembre 1993, au Château de Neuchâtel, en présence du recteur, la direction in corpore de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), sous la conduite de son président M. Jean-Claude Badoux.

Cette entrevue a mis en évidence la nécessité de renouveler à l'avenir le tissu industriel de notre pays à travers l'enseignement et la recherche. A cette fin, il a été décidé de renforcer le partenariat entre l'EPFL, l'Université de Neuchâtel et le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM SA) dans le domaine des microtechniques.

Le Conseil d'Etat et l'EPFL soutiendront également le lance-

ment d'un programme national prioritaire concernant avant tout les microsystèmes auxquels les deux hautes écoles et le CSEM S.A., qui en sont les initiateurs, collaboreront étroitement.

Un renforcement de la collaboration bilatérale entre l'EPFL et l'Université de Neuchâtel est également envisagé dans le domaine de la recherche. Les partenaires entendent donner à cette collaboration un caractère durable en se déclarant complémentaires et solidaires.

L'EPFL rappelle que son Centre d'appui scientifique et technologique (CAST) est au service de l'industrie neuchâteloise. Elle préconise une augmentation notable des doctorats en sciences techniques, dans l'optique d'un renouveau industriel.

Les deux délégations ont décidé de se revoir en 1994, à l'invitation de l'EPFL. (comm)

**L'Impartial**

Société éditrice et imprimeur:  
**L'Impartial S.A.**  
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
☎ (039) 210 210 Rédaction.  
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.  
Fax: Rédaction 039 - 210 360.  
Tirage contrôlé (REMP)  
31.712.

Régie des annonces: Publicitas  
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.  
Le Locle ☎ (039) 311 442.

**LE LOCLE**

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance.  
De qui aurais-je peur?  
Psaume 27, v. 1

Monsieur et Madame Michel Humbert-Droz-Brillard et leur fils Yann;

Madame Janine Werner-Humbert-Droz et son fils Yves, à Berne;

Madame et Monsieur Edouard Mühlmann-Humbert-Droz, à Interlaken, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Calame-Ronchi et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur**  
**André HUMBERT-DROZ**

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 79e année, après une pénible maladie.

**LE LOCLE, le 29 octobre 1993.**

La cérémonie a eu lieu lundi 1er novembre, dans l'intimité.

Domicile de la famille: Petits-Monts 7  
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Service d'aide familiale, ccp 23-3341-0.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.**

157-14004

**LE LOCLE**

Une pensée, une poignée de main, un message, une visite, une présence, un don, des fleurs, un rappel des promesses de l'Evangile ou une prière: autant de témoignages bien-faisants qui leur ont été adressés en ces temps de deuil, pour lesquels, son épouse et les proches de

**MONSIEUR TONY STADELMANN**

tiennent à vous dire l'expression de leurs remerciements comme de leur reconnaissance.

157-14004

Un très sincère merci à vous tous qui nous avez soutenus et réconfortés par les présences, les messages de sympathie, les envois de fleurs ou les dons, en ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre cher papa, grand-papa et parent

**MONSIEUR ANDRÉ ALBRICI**

ses enfants et famille assurent de leur profonde gratitude toutes les personnes qui les ont entourés et les prient de croire à leurs sentiments reconnaissants.

132-12418

Il faut être prêt à la joie et à la douleur, à l'arrivée et à l'adieu, au prévu et à l'imprévu, parfois même au possible et à l'impossible.

Au revoir cher époux.

Madame Renée Ackermann,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Willy ACKERMANN**

leur cher et regretté époux et ami, enlevé à leur tendre affection lundi dans sa 67e année, après une longue maladie supportée avec un grand courage.

**LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er novembre 1993.**

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, mercredi 3 novembre à 11 heures.

Willy repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Parc 153.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.**

132-12418

Le soir étant venu, Jésus dit: passons sur l'autre rive.

Madame Marguerite Bourquin;

Monsieur et Madame Raymond et Yolanda Bourquin et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Laurence Bourquin, à Fribourg;

Monsieur et Madame Jean-Claude et Erika Sunier, à Sonvilier;

Madame Henriette Jouvenat, à Corsier/Vevey;

Madame Emmi Eichenberg, à Aegeri;

Monsieur Tonino Sunier, à Corcelles,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

**Monsieur**  
**Maurice BOURQUIN**

leur cher époux, papa, grand-papa et cousin, que Dieu a repris à Lui dans sa 66e année.

**SONVILIER, le 1er novembre 1993.**

L'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille, mercredi le 3 novembre 1993 à 10 h au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Mme Marguerite Bourquin  
Rue Fritz-Marchand 12  
2615 Sonvilier.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRES DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.**

## VILLERS-LE-LAC

Madame Monique Romary;

Monsieur Aldo Masciangelo;  
Nicolas, Angela, Annick Masciangelo,  
Francis et Christine Leveau;

Nathalie Garcia;

Jeannine Romary;

Famille Daniel Romary;

Famille Jean-Jacques Romary;

Famille Christian Romary;

Famille Denis Romary;

Famille Francis Romary;

Famille Noël Romary;

Famille Franco Mazda,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

**Pascal ROMARY**

leur très cher fils, petit-fils, filleul, enlevé à leur tendre affection dans sa 24e année.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.**

132-511131

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE SPM POLISSAGE S.A.**

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

**Pascal ROMARY**

employé et fidèle collaborateur de l'entreprise et fils de Madame Monique Romary, dont chacun gardera le meilleur souvenir.

132-511131

**CLUB JUVENTUS LA CHAUX-DE-FONDS**

a le regret d'annoncer le décès en Italie du père de

**Monsieur Pasquale RAPAGNETTA**

membre du Club.

Le Comité.

132-511138

**SOL** PARQUET - PLASTIQUE - TAPIS **SOL**  
**HEIMO & FILS SA**  
 Maîtrise fédérale

**Chez vous!** **Des sols de qualité qui se remarquent** **Chez vous!**

132-12115

Parc 9  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/28 16 24  
 Fax 039/28 15 56

**De nombreuses guérisons le prouvent: Il peut vous aider**  
**Immédiatement non-fumeur (avec garantie temporaire)**



Boulimie, timidité, rougeissements, alcoolisme, angoisses, divers troubles, hantises d'exams, etc.  
 Traitement à distance possible également. Des années d'expérience - Réputé grâce à la TV, la radio et la presse:  
 Renseignements et rendez-vous: lu-ve 9-12 h + 15-19 h. Sa 9-12 h.

**Tél. 065 52 26 52 ou 077 31 68 16**  
 Magnetopath, Fichtenweg 4  
 2540 Grenchen 145-12815/4x4

**A. Gunzinger**

**IMMOBILIER**

**A vendre en Bourgogne (France) à Aiserey**  
**FERME en pierre à rénover**  
 avec dépendance. Terrain: 4000 m<sup>2</sup>  
 Prix: FF 500 000.- + frais.  
 S'adresser à: Mme Greusard Marguerite, rue Marcel-Julien, F-21700 Comblanchien, ☎ 0033/80 62 93 64 dès 20 heures ou au magasin 0033/80 61 05 70

157-500641

**À LOUER TOUT DE SUITE OU POUR DATE À CONVENIR À LA CHAUX-DE-FONDS**

**magnifiques appartements de 5 pièces**  
 avec cuisine agencée, balcon ou cheminée. Immeuble équipé d'un ascenseur, légèrement situé à l'extérieur du centre ville, avec moyens de transports facilement accessibles.

Pour tous renseignements s'adresser à:  
**Géranica & Bolliger SA**, avenue Léopold-Robert 12  
 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE **UNPI** 132-12057

**A louer**  
**RENAN**  
 appartement une pièce, entièrement rénové.  
 Loyer mensuel Fr. 580.- + Fr. 80.- charges.  
 Renseignements: P. Niederhauser, ☎ 039/63 13 93

195-506366

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
 A vendre dans une résidence récente  
**Appartement neuf 4½ pièces, 102 m<sup>2</sup>**  
 Terrasse de 19 m<sup>2</sup>.  
**Prix de vente: Fr. 418 000.-**.  
 Financement à convenir.  
 ☎ 038/24 57 31

28-440

**Val de Conches**  
 studio + 2 pièces  
 285 fr. / 640 fr. semaine.  
 (Noël 2 semaines).  
 Tél. 021 3122343  
**LOGEMENT CITY**,  
 300 logements  
 vacances!

18-1404/4x4



**À VENDRE**  
 Quartier sud de la ville, dans immeuble neuf

**APPARTEMENT**  
 de 3½ pièces, de 110 m<sup>2</sup> et balcon.  
 Tout confort.  
 Notice sur demande.  
 S'adresser à:

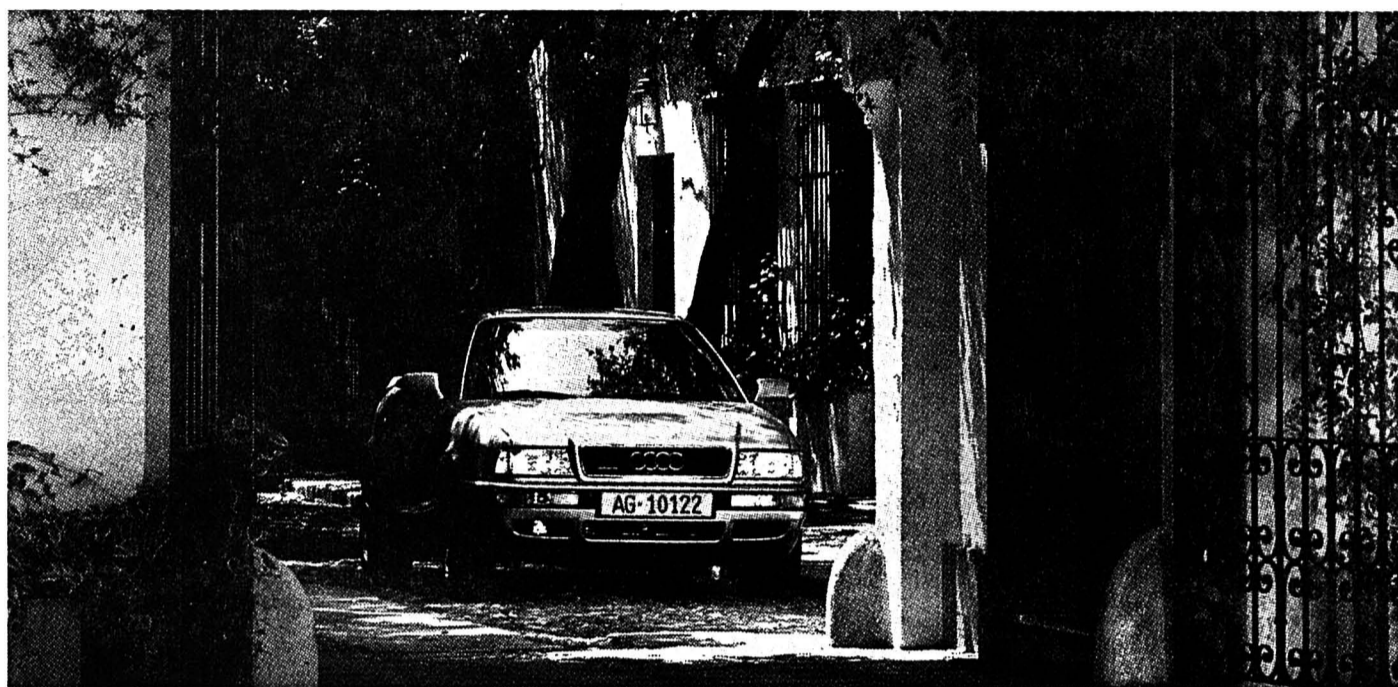
**GÉRANICA CHARLES BERSET**  
 La Chaux-de-Fonds  
 Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

132-12082

**Crédit rapide**  
 038/51 18 33  
 Discretion assurée.  
 Lu à sa de 10 à 20 h  
 Meyer Finance  
 + Leasing  
 Tirage 28  
 2520 La Neuveville

6-1578

# Audi 80. Une contre-valeur qui dépasse tout ce que 29 480 francs laissent escompter.



Entrer de plain-pied dans le monde Audi ne coûte que 29 480 francs: avec l'Audi 80 Classic, vous accédez sans restrictions à un fascinant univers de technicité, d'innovations, de figelage et de qualité (dix ans de garantie contre les perforations dues à la corrosion en témoignent). Simultanément, vous découvrez une nouvelle dimension du plaisir et du confort automobile. À côté de la version Classic, la gamme

Audi 80 vous offre d'innombrables options de personnalisation. Voyez les groupes propulseurs: ils vont des diesels de 75 ou 90 ch aux moteurs à essence à quatre, cinq ou six cylindres échelonnés entre 90 à 174 ch. Par la même occasion, découvrez les riches équipements de série Audi tels qu'«Airbag» pour le conducteur, ABS, etc. Mais pour saisir pleinement la différence qu'il y a entre «rouler en voiture»

et «rouler en Audi», il vous faut autre chose encore: un galop d'essai. Attention: c'est contagieux...

**Audi.**  
 La technique est notre passion.



AMAG, importateur VW et Audi, 5116 Schinznach-Bad, et les 550 partenaires Audi se réjouissent de vous accueillir!

**La Chaux-de-Fonds - SPORTING GARAGE SA - J.-F. Stich - Tél. 039/26 44 26**

Le Locle Garage Pandolfo & Cie Tél. 039/31 50 00  
 La Ferrière Garage du Jura, J.-C. Geiser Tél. 039/61 12 14  
 Saint-Imier Garage Touring, Carrosserie L. Fiorucci Tél. 039/41 41 71

132-12001

**HPT**  
**CREDIT IMMOBILIER**  
 cautionné par la Confédération

**LOGEZ-VOUS EN QUALITÉ DE PROPRIÉTAIRE**  
 Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements à

**NOTRE PERMANENCE**  
 les mardi et mercredi de 16h30 à 18h30  
 Résidence "Les Sagittaires"  
 1, rue des Champs  
**La Chaux-de-Fonds**  
 Appartement "Pilote".

563 28-440

**HABITATIONS POUR TOUS**  
 51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel  
 Tél. 038 25 94 94

**IMMOBILIER**

A louer à Saint-Imier  
**APPARTEMENT 3 PIÈCES**  
 Quartier Est, très tranquille.  
 Fr. 333.- charges comprises.  
 ☎ 039/41 46 59

132-511095

A vendre  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
 sur versant sud dans quartier résidentiel magnifique

**VILLA DE MAÎTRE**  
 de 6½ pièces avec appartement de service (2 pièces) et garage pour trois voitures.  
 Etude Ribaux von Kessel  
 Avocats et notaire  
 Promenade-Noire 6, Neuchâtel  
 ☎ 038/24 67 41.

28-516

**L'annonce, reflet vivant du marché**

28-519386/4x4

**Jost**  
 VITRERIE  
 039 / 28 40 77  
 Numa-Droz 185

Nous demandons à acheter

**horlogerie ancienne**

- montres,
- pendules,
- régulateurs,
- outillage et machines,
- fournitures layettes,
- établis,
- documentation sur l'horlogerie (par exemple livres d'A. Chapuis).

**Christophe Grimm**  
 Rue du Weissenstein 5  
 2502 Bienne  
 Tél. 032 41 19 30

28-519386/4x4

**CONSULTATION JURIDIQUE**  
 DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS  
 La Chaux-de-Fonds: Serre 67  
 chaque jeudi de 16 à 19 h.  
 Neuchâtel: faubourg de l'Hôpital 19a  
 chaque mercredi de 16 à 19 h.  
 Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes. 132-12448

**GASTRONOMIE**

**Chalet Heimelig**

Choucroute garnie Fr. 17.-  
 Tripes à la neuchâteloise Fr. 16.-  
 Médaillon de chevreuil Saint-Hubert avec marrons glacés, poires, pommes au four, purée de marrons, etc., spätzlis maison Fr. 35.-  
 Poulet aux morilles, pommes frites et salade Fr. 25.-

Salle pour banquets, repas fin d'année  
 70 places - Fermé le lundi  
 Mont-Cornu 67, 2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/28 33 50

132-12958

**Chalet Heimelig**  
 Mont-Cornu 67, 2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/28 33 50

**Tous les mercredis**

**BUS TC**  
 Départ, gare: 14 h 20  
 Sur présentation du ticket: rabais sur les consommations.

132-12958

**DES PRIX!!** **DU CHOIX!!**

**EROS**  
 Cabines vidéo ouvert jusqu'à 20 H  
 K7 - Location - Vente  
 Magazines - Accessoires - etc.  
 Numa-Droz 80 a, 039 23.00.18.  
 2300 La Chaux-de-Fonds

132-12808

## Nouvelle Seat Ibiza

# Le charme espagnol, la rigueur allemande

A partir d'une feuille blanche, après huit millions de kilomètres d'essais et 38 mois de recherche et de développement dans lesquels ont été investis près de 30 milliards de pesetas, la nouvelle Seat Ibiza sillonne nos routes. Pour le plus grand bonheur de ses propriétaires!

Par  
Jacques HOURIET

Le premier modèle de l'Ibiza avait été une grande réussite, grâce notamment à une ligne dynamique et typée. La remplaçante ne déçoit pas sur ce plan-là, bien au contraire. Dans la gamme des petites berlins traction avant, elle a un style unique. Sa calandre est tout particulièrement réussie, alors que l'ensemble a beaucoup d'équilibre. On tombe sous son charme espagnol.

Affiliée au groupe VW, la marque Seat a bénéficié de l'infrastructure du géant allemand pour améliorer ses produits dans différents domaines. Sans pour autant perdre son identité. Cette délicate équation a été résolue avec bonheur, comme la nouvelle Ibiza le prouve. Avec la version 1,8 GLX, le moteur qui développe 90 CV est



Seat Ibiza: l'art d'unir deux grandes traditions industrielles, la germanique et l'ibérique (sp/seat)

idéal. Souple, suffisamment puissant, sobre et discret, il répond parfaitement aux critères de la catégorie. Il s'adapte merveilleusement au châssis de la Seat. Un châssis rigoureux, rigide sans être capricieux. La tenue de route est royale et incite à passer de la conduite au pilotage. Même si la vocation première de la GLX n'est pas d'être

une sportive, elle se défend très bien dans ce secteur.

#### TECHNIQUE ÉPROUVÉE

La boîte à cinq vitesses est le premier élément technique qui nous fait penser à VW. La sélection est franche, le guidage impeccable et les changements rapides. Un exemple. La direction assistée est directe et douce,

alors que les freins sont sans reproche. Mais un ABS, même en option, aurait été le bienvenu.

A l'intérieur, le style est franchement germanique. Donc sérieux et sobre. Pour ne pas dire triste. Mais c'est du costaud et l'instrumentation est claire et pratique. Les commandes sont bien placées, bref, c'est rassurant. La position de conduite est

bonne, mais l'habitabilité n'est pas démesurée. Surtout sur les places arrière. En revanche, les sièges maintiennent très bien.

#### LES LACUNES DE L'ÉQUIPEMENT

Sur le plan de l'équipement, c'est vraiment Volkswagen! A part les vitres électriques, les accessoires de confort sont aux abonnés absents. Refrain connu, auquel les amoureux de Seat se sont habitués. Normal, la qualité de leur véhicule est irréprochable, ce qui compense largement les gadgets que proposent les concurrents.

Pour l'usage auquel elle est destinée, l'Ibiza tient ses promesses. Et le choix des motorisations (sept groupes différents) et des carrosseries (trois portes ou cinq portes) est appréciable. Vaillante, sérieuse et charmante, elle est le fruit délicieux d'une union heureuse.

#### FICHE TECHNIQUE

Marque: Seat  
Modèle: Ibiza GLX  
Moteur: 1,8 litre (90 CV)  
Transmission: aux roues avant, boîte 5 vitesses  
Consommation: 9 litres / 100 km  
Réservoir: 47 litres  
Longueur: 3813 mm  
Largeur: 1640 mm  
Poids: 1020 kilos  
Prix: dès 20'600 francs

#### DIESEL ÉCONOMIQUE!

Le premier Eco-Tour international est parti de Munich pour rallier Berlin, en passant par cinq pays dont la Suisse. Une soixantaine de voitures neuves de diverses marques ont parcouru ainsi quelque 2300 kilomètres en six étapes, destinées à désigner le modèle le plus sobre en carburant. Les voitures à moteur diesel ont remporté la palme avec un net avantage.

En collaboration avec les principaux clubs d'automobilistes, Shell a contribué dans une large mesure à la réussite de ce premier Eco-Tour européen, en fournissant notamment le carburant et l'huile moteur «fuel economy» Helix Ultra à tous les participants, ce qui les mettait sur pied d'égalité. Toutes les voitures étaient équipées en outre du fameux pneu «vert» Michelin, réputé pour sa faible résistance au roulement.

Dans un but d'équité, les voitures étaient confiées chaque jour à un équipage différent, désigné par tirage au sort.

#### 3,34 litres aux 100 km

L'épreuve consistait à désigner la voiture la plus sobre en carburant selon le poids, la puissance et la cylindrée. La voiture qui a obtenu le meilleur résultat en fonction de tous ces paramètres est l'Opel Vectra 1,7 Turbodiesel. Cette berline familiale de 1130 kg n'a consommé en effet que 3,68 litres de diesel aux 100 km dans le trafic quotidien, ce qui lui vaut le titre de «European Eco Car 1993». La Peugeot 106 XND qui pèse 825 kg a reçu, dans la catégorie des petites voitures, la distinction de «European City Car 1993». Elle a été créditée d'une consommation moyenne en carburant diesel de 3,34 litres aux 100 km.

Dans la catégorie des voitures à essence, c'est l'Opel Corsa Eco 1.2i qui a été élue «European Eco Car 1993» grâce à une consommation moyenne de 4,66 l/100 km. La voiture la plus légère de l'Eco-Tour, à savoir la Daihatsu Cuore (665 kg, 847 cm<sup>3</sup>), remporte quant à elle le titre de «European City Car 1993» dans la catégorie des voitures à essence avec une consommation moyenne de 4,15/100 km.

On constate donc que les voitures à essence sont plus gourmandes que les modèles diesel. La voiture la moins sobre a été l'Audi 80 Avant 2,0, avec une consommation moyenne de 6,57 litres aux 100 km. (sp/sh)

#### Volvo a de nouvelles ambitions

# La performance au menu

La maison suédoise s'est dotée d'un nouveau sigle: KLE. Il s'agit d'une abréviation qui signifie qualité, respect des livraisons et économie. Pour 1994 les responsables scandinaves mettent l'accent sur un modèle de haute performance.

Par  
Jacques BERSET

Créer les voitures en moins de temps à un coût réduit: tel est la nouvelle stratégie mise en place par l'entreprise Volvo, qui ne peut se contenter d'être champion de Suède, mais qui entend se placer au niveau européen avant le 30 juin de l'année prochaine. De ce fait, le millésime 1994 sera très important. Ce programme est désigné par l'abréviation suédoise KLE, soit qualité du produit vendu, respect des délais de livraison et économie de temps dans la fabrication des véhicules.

«Nous allons réduire de 35% le temps de production. Le temps d'étude aussi est diminué, alors que le temps de fabrication est abaissé de 50%. Il s'agit de mesures à prendre pour survivre», relèvent les responsables de la maison suédoise qui applique, dans ses usines, un système de travail en équipes avec prime à la qualité, comme nous avons pu nous en rendre compte dans l'usine de Göteborg. D'autre part, elle vient de mettre en service l'installation de peinture la plus moderne et la plus écologique du monde avec une réduction



Volvo 440 Turbo 1994: priorité à l'écologie et à la réduction des émissions polluantes (sp/vol)

tion très nette des émissions polluantes.

#### UNE PLACE VITALE

Il s'agit d'un moment historique. Pour la première fois depuis vingt ans, la 240 n'est plus représentée dans nos produits: c'est en ces termes que débute la conférence de presse présentant le millésime 1994. Trois séries sont en courses: 400, 850 et 900. La série 400, mise en service en 1988 déjà, tient une place vitale sur le marché, car elle est bien placée au niveau européen et il s'agit de la moitié du volume total de Volvo. Le moteur deux litres lancé l'année dernière dis-

pose d'un meilleur couple sans influence sur la consommation du carburant. Quant au moteur diesel (1,9 l venant de chez Renault) il sera présenté prochainement. Il sera d'abord introduit en France.

La plus frappante des modifications est au niveau extérieur. Les 440 et 460 se rapprochent sensiblement des modèles plus grands, la 850 en particulier. Le renforcement des portes assure une meilleure sécurité. La gamme 400 présente aussi un nouveau look caractérisé par une calandre intégrée au capot moteur et par le prolongement de ce dernier jusqu'au pare-chocs avant. Cela donne une

ligne un peu plus adoucie que par le passé.

#### VERSION DE PRESTIGE

La gamme 850 s'enrichit d'une version sport, appelée 850 T-5. Nous avons eu l'occasion de conduire cette voiture sur une autoroute fermée à la circulation. Nous avons pu constater sa bonne tenue de route, même lorsque sa pointe de vitesse se situe à plus de 240 km/h. Pour cette version très puissante, il fallut apprivoiser le surplus d'énergie et là, Volvo a fait valoir toute son expérience des moteurs turbo pour que la voiture demeure puissante dans toutes les situations.

La 850 T-5 s'inscrit au sommet de l'échelle mise en place en 1991 avec la GLT et en 1992 avec la GLE. Elle est proposée en version berline et break. Incontestablement, Volvo entend frapper un grand coup avec cette version sportive, qui est finalement plus silencieuse que les voitures de la gamme 400. La T-5 turbo est assez puissante pour rivaliser avec des véhicules bénéficiant d'une motorisation plus importante. Le moteur développe 225 chevaux. Par rapport à la 850 GTL, les amortisseurs sont plus fermes et les barres stabilisatrices plus rigides.

#### ABS ET AIR-BAG

Enfin, les modèles 940 et 960 consolident le marché Volvo dans la catégorie des berlins à propulsion arrière. Ces voitures répondent à une attente aussi, car elles sont confortables, spacieuses et sûres. Elles conviennent bien à des familles, car il y a beaucoup d'espace. Et au niveau de la sécurité, il n'y a pas de reproches à faire. C'est le fruit d'une longue tradition de berlins de ce genre. Tous les modèles de la gamme 940 possèdent en série l'ABS et l'airbag: (cousin d'air) c'est la principale nouveauté de cette série.

Au niveau des prix, voici ce qui est proposé pour les modèles 1994: de 26.000 à 33.900 francs pour les 440, de 29.900 à 34.900 pour les 460, de 29.900 à 32.000 pour les 480, de 41.700 à 53.000 (la turbo) pour les 850 et de 44.300 à 56.000 pour les 850 break. Il y en a donc pour tous les goûts. Le choix est grand chez Volvo pour 1994.



**IMMOBILIER**

**À VENDRE**  
Affaire à saisir

**PETIT IMMEUBLE  
LOCATIF**

rendement 8%

Ecrire sous chiffres R 132-746407 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.



A VENDRE

A Saint-Imier

**MAGNIFIQUE  
APPARTEMENT  
de 3 1/2 pièces**

Tout confort.  
Cheminée et terrasse.  
Grand garage.  
Très belle situation.

Pour traiter: Fr. 25000.- environ.  
S'adresser à:

**GÉRANCE CHARLES BERSET**  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

132-12082

**CASTEL REGIE**

☎ 038/31 78 03

**À LOUER  
À LA CHAUX-DE-FONDS**

Rue de la Terrasse

**APPARTEMENT  
2 PIÈCES**

Cuisine agencée, lave-vaisselle  
Loyer: Fr. 590.- + 50.- charges

Rue de la Terrasse

**APPARTEMENT  
3 PIÈCES**

Cuisine agencée, lave-vaisselle  
Loyer: Fr. 790.- + 50.- charges

Rue Daniel-JeanRichard 14

**APPARTEMENT  
3 1/2 PIÈCES**

Cuisine agencée  
Loyer: Fr. 890.- + charges

Rue de la Balance 13

**APPARTEMENT  
4 PIÈCES**

Cuisine agencée, lave-vaisselle  
Loyer: Fr. 1190.- + charges  
A discuter

Ces appartements sont entièrement  
renovés et libres tout de suite

**UNPI**

UNION NEUCHÂTOISE  
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

28-1616



Space Wagon 2.0i/16V 4x4

Lancer Wagon 1.6i/16V 4x4

# Chez Mitsubishi, le compte est bon.

Décidément, il n'y a que Mitsubishi pour vous offrir une gamme de 4x4 aussi vaste. Une excellente raison pour examiner de près, 27 modèles à traction intégrale issus des techniques les plus modernes:

Le plaisir du 4x4 commence avec 2 **Colt 16V 4x4** compactes et la très familiale **Lancer Hatchback 16V 4x4**. Les amateurs de breaks sont gâtés avec 3 versions de la très pratique **Lancer Wagon 16V 4x4**, la très sportive **Space Runner 16V 4x4** ou 2 versions de la très polyvalente **Space Wagon 16V 4x4** (5 vitesses ou automatique).

Le luxe et l'élégance sont l'apanage de la **Galant Hatchback 16V 4x4** ou **V6-24V 4x4**. Les supersportives s'appellent **Eclipse 16V 4x4** et **3000 GT V6-24V 4x4-286 ch**. Quant au **Pajero 4x4**, le champion de rallye, vous le trouvez en 9 modèles, pas moins!

Les utilitaires Mitsubishi pour terminer: 2 versions du **L300 Bus 4x4**, à l'aise par tous les temps. 2 versions du **L300 Van**: la polyvalence même, et le nouveau pick-up **L200 4x4** turbodiesel. Au total, 27 modèles 4x4 pour la Suisse. Qui dit mieux?

Documentez-moi à fond sur le modèle 4x4 suivant:

Ma voiture actuelle:

Nom:

Prénom:

Rue/No.:

NPA/Localité:

Remplissez ce bon, découpez-le et renvoyez-le à:  
MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur

Financement et leasing: EFL

41-582-521/4x4

**SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI**



Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

182

Mary Higgins Clark

## La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel  
et Sciaky presse, à Paris

Les questions, les unes après les autres. Il but une autre gorgée de café. Dire la vérité, la simple vérité. C'était tellement plus facile que de dissimuler. Penser à l'avenir. Si on le croyait, il pourrait vivre avec Joan. Il se souvint de la façon dont elle l'avait regardé, dont elle l'avait pris dans ses bras la nuit dernière. Pour la première fois de sa vie, il avait su qu'il existait un être auprès de qui il pour-

rait se réfugier, s'il avait des ennuis; quelqu'un qui voudrait bien les partager avec lui. Tous les autres, Van-gie, ses parents mêmes s'étaient toujours appuyés sur lui.

Pour le meilleur et pour le pire.

Ce serait le meilleur pour eux. Joan, ma chérie, pensa-t-il. Il respira profondément. Ils l'interrogeaient à propos du docteur Salem.

### Chapitre 67

Assis derrière le bureau de Katie, Richard attendait que le directeur de l'hôpital du Christ dans le Devon répondît au téléphone. C'est seulement en soulignant l'urgence de sa requête qu'il avait obtenu le numéro personnel du responsable du service hospitalier.

Il regarda autour de lui. La table derrière le bureau de Katie était jonchée de dossiers en cours. Il n'était

pas étonnant qu'elle n'eût pas pris de congé après son accident. Elle aurait pourtant dû rester chez elle. Elle avait l'air épuisé lorsqu'il l'avait vue cet après-midi. Et le fait d'avoir perdu son procès l'avait sûrement terriblement éprouvée. Il aurait aimé la revoir avant qu'elle ne partît. Le téléphone continuait à sonner. Le directeur devait être sorti ou en train de dormir. Cela pouvait peut-être attendre jusqu'au lendemain matin. Non. Richard voulait connaître la vérité maintenant.

Il y avait des photos dans un cadre sur le bureau de Katie: Katie en compagnie d'une personne plus âgée, sa mère probablement. Richard savait que celle-ci vivait en Floride. Katie avec Jennifer, la fille aînée de Molly, qui avait l'air d'être sa petite sœur. Katie avec un groupe de gens en tenue de ski. C'était sans doute les

amis avec lesquels elle passait ses vacances dans le Vermont.

Aucune photo de John DeMaio. Mais Katie n'était pas le genre de femme à rappeler aux gens de son bureau qu'elle était la veuve d'un juge célèbre. Il y avait suffisamment de photos de lui dans la maison.

Le téléphone sonnait toujours. Richard décida d'attendre encore une minute.

Il constata avec soulagement l'absence de photo d'homme sur le bureau. Il avait analysé sa réaction en entendant Katie lui annoncer qu'elle ne serait pas là pendant le week-end. Il avait prétendu être surpris qu'elle ne restât pas au bureau alors qu'une affaire aussi importante était en cours. A d'autres! Cela n'avait rien à voir. Il craignait simplement qu'elle ne fût partie avec quelqu'un.

(A suivre)

# A NE PAS EN CRO

Weber, Harbete



**Melectronic MC7500**, Mini-chaîne Hi-Fi, 2 x 20 W, égaliseur à 3 bandes, système Bass Boost, 20 stations, double platine à cassettes, copie rapide possible, CD, tourne-disque, télécommande, garantie 2 ans

**390.-**

**Melectronic Micro 21**, Micro-chaîne Hi-Fi, 2 x 40 W, système Dynamic Bass Boost, 40 stations, platine à cassettes Full Logic, Dolby, CD, enceintes à 2 voies, télécommande, garantie 2 ans

**590.-**

Ecoutez le son de Migros et pas seulement l'écho des marques. Là où figure le nom Melectronic, les composants sont les mêmes que ceux des autres appareils Hi-Fi. Et, croyez-en vos oreilles: c'est Bach sans souffle de fond; Madonna en

faire gémir les enceintes; le jazz sans fausses notes et le rock à faire vibrer leurs vitres. Et le tout, avec un très faible taux de distorsion. La différence entre Melectronic et les marques connues, c'est en passant à la caisse que vous la rem

## INFORMATION MARGOT-MAZOUT

Prix approximatif pour une livraison de 6000 à 10000 l, franco citerne % kg

1992 ————— 1993

Pour plus de renseignements, téléphonez-nous au 44 11 55 et demandez M<sup>me</sup> Clerc, MM. Kaufmann, Serra, Sidler ou Pichard.

**MARGOT** Le numéro de téléphone info (038) 42 54 42 vous renseigne sur l'évolution de la situation énergétique 24 heures sur 24

**038 / 44 11 55**

## FINANCE

# 1000

Veuillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois env. Fr. ....

Nom ..... Prénom ..... Date de naissance .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

**039 - 23 16 12**

**Xprocrédit**

Taux annuels effectifs globaux de 14,2 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

## IMMOBILIER

A vendre à SAINT-IMIER

### APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

à rafraîchir, grand balcon, caves et place de parc.

Prix à discuter. ☎ 038/24 77 40.

**A LOUER** Immeuble Bois-Noir 15-23 La Chaux-de-Fonds

### APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

avec cuisine, salle de bains. Libre à convenir. Loyers modérés.

132-12083

**GECO** GÉRANCE ET COURTAGE SA

75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

## IMMOBILIER

Neuchâtel, à vendre:

### 2 immeubles

comprenant chacun 16 appartements de 3 pièces et 2 studios.

Situation calme à 10 min du centre ville et du lac.

Prix: Fr. 4,66 millions.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser sous chiffres M 44-30060, Publicitas, Postfach, 8021 Zürich

**HPT CREDIT IMMOBILIER** cautionné par la Confédération

### CAMPAGNE D'AUTOMNE

Pour toute décision d'achat avant le 31.12.1993

## NOUS VOUS OFFRONS vos 6 premiers mois d'habitation!\*

\*Coût du financement bancaire et charges de PPE.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Résidence LA DOMANIALE

Quartier tranquille, proximité de grands parcs boisés, près du centre-ville.

Grand 5 1/2 pièces, 133 m<sup>2</sup>.

Mensualités dès **Fr. 1'785.-** + charges.

28-440

**HABITATIONS POUR TOUS**

51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel

Tél. 038 25 94 94

**CRANS-MONTANA (VS) - Profitez!**

Il reste à vendre directement du constructeur

### 2 appartements de 3 et 4 pièces

dans petite «Résidence» de 7 unités, à proximité du golf et des remontées mécaniques.

Agencement de cuisine en bois, cheminée française au salon, finitions soignées. Prix: Fr. 3930.- le m<sup>2</sup>.

Habitables pour Noël 1993.

Renseignements et visites: Bureau d'architectes Ribordy & Héritier, tél. 027 23 15 34, fax 027 23 11 10.

36-501810/44

## MINI-ANNONCES

### demandes d'emploi

**JEUNE ÉTUDIANT** cherche heures de baby-sitting. ☎ 039/28 73 05 heures repas. 132-511101

Dame cherche **TRAVAIL À DOMICILE**, posage d'aiguilles ou autres. ☎ 039/28 94 18. 132-511108

Quels artisans ou petites entreprises cherchent une **EMPLOYÉE DE BUREAU** pour 3 à 4 après-midi par semaine (17 ans d'expérience). Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/31 37 61, le matin. 157-500626

### cours privés

**LEÇONS D'ACCORDÉON** chromatique pour débutants à La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 79 86. 132-505876

### à vendre

**SNOWBOARDS SIMS**, pour enfants avec fixations pour boots. Fr. 320.- ☎ heures des repas, 039/26 54 03, famille Haag. 132-12969

Très belle **TABLE DE SALON**, roue de char portée par trois larges pieds en fer forgé, travaillée, verre fumé, trou central dégageant le moyeu. Prix à discuter. ☎ 039/23 14 68, heures repas. 132-506948

### divers

Garderie d'enfants cherche **JOUETS ET MATÉRIEL** pour enfants. ☎ 039/28 94 18. 132-511108

### marché de l'occasion

A vendre **VOLVO 345**, expertisée, 1982, radio-cassette neuf, pneus d'hiver et été. Fr. 4000.- ☎ 039/26 15 37. 132-511100

### ACHÈTE TRÈS CHERS POUR EXPORTATIONS

Toyota, Honda, Mazda, Nissan, BMW, Mercedes et Peugeot. 1978 à 1988, voitures, bus, fourgons, camionnettes, 4x4, non expertisés. Paiement cash. ☎ 077/37 16 50 de 6 à 24 heures, 7 jours sur 7. 132-510818

**PATROL GR**, 2 portes, 30 000 km, toutes options, jantes alu, bicolore, personnalisé, etc. Fr. 33 000.- ☎ 038/53 36 75. 132-511110

### nos amies les bêtes

**CHERCHE GENTILLE DAME SEULE QUI S'OCCUPERAIT DE 2 CHÂTONS** orphelins de 5 mois. ☎ 025/77 31 33 ou 0033/81 44 31 11. 36-513396

### immobilier

Offre exceptionnelle, à vendre **CHALET 5 PIÈCES**, au bord du lac de Neuchâtel. ☎ 039/23 26 58, le matin. 132-12083

A vendre **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, 115 m<sup>2</sup>, quartier tranquille, 2e étage, ascenseur, concierge, prix intéressant. ☎ 039/23 58 90. 132-509877

A louer **PLACE DE PARC** dans garage collectif. Doubs 44, porte télécommandée. Libre tout de suite. ☎ 039/28 57 40. 132-507997

A louer centre du Locle **GRAND APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES**. ☎ 039/31 45 69. 157-500562

A louer, La Chaux-de-Fonds, rue Confédération **GRAND 2 PIÈCES**, avec cuisine et salle de bains. Fr. 745.- charges comprises. ☎ 038/53 51 90. 28-519380

Cherche à louer **PETIT STUDIO**, meublé ou non, tranquille, prix modéré. ☎ 038/53 11 65. 132-511098

A louer **SURFACES**, places de garages, caravanes, campings cars, gardes meubles. Quartier place du Gaz, La Chaux-de-Fonds. ☎ 077/37 20 61. 132-511097

Cherche **VIEIL APPARTEMENT** avec jardin ou terrasse. Minimum 5 pièces, bon marché, région La Chaux-de-Fonds. ☎ 077/37 20 61. 132-511097

**URGENT**, à louer à Saint-Imier, pour le 1er décembre **3 1/2 DUPLEX**, vitrocérame, micro-onde, 2 salles d'eau, ascenseur, grande terrasse, salon 30 m<sup>2</sup>. ☎ 039/41 45 47. 132-510881

Urgent, à louer Le Locle **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, 2 W.-C., balcon. Fr. 1031.- charges et garage compris. Possibilité de conciergerie. ☎ 039/23 78 33. 157-500593

A louer tout de suite ou à convenir **3 1/2 PIÈCES**, Fritz-Courvoisier, La Chaux-de-Fonds. Fr. 950.- charges comprises. ☎ 038/45 14 39 ou 077/37 37 11. 132-506771

**ENVIE DE CHANGEMENT!** N'hésitez pas, appelez-nous! Nous nous tenons à votre entière disposition afin de vous aider à trouver l'appartement idéal. ☎ 039/23 26 57 (heures de bureau). 132-12083

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)  
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

L'annonce, reflet vivant du marché



# ORE SES OREILLES.

**Melectronic SM P 7700 R**, Mini-chaîne Hi-Fi à éléments séparés, 2 x 60 W, égaliseur à 7 bandes, 10 genres de son, effets Surround et Super-Bass, tuner à 30 stations, double platine à cassettes Autoreverse à timer avec Dolby B/C, CD avec convertisseur N/A 1 bit et suréchantillonnage 8 fois, enceintes Bassreflex à 2 voies, télécommande, garantie 2 ans

**980.-**

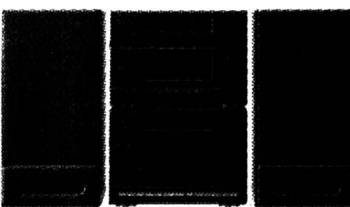


marquez: quand la caissière vous sus-  
esurera le prix. Même à fond les basses,  
les appareils Hi-Fi de Migros ne volent  
pas en éclats. Deux ans de garantie vous  
assurent. Au moment du choix, oubliez le  
nombre de petits voyants sur les appareils;

les yeux fermés, croyez-en vos oreilles!

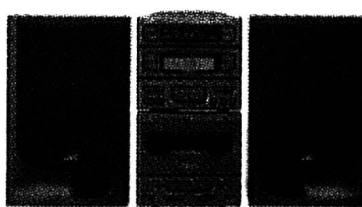
**MIGROS**  
VIDÉO TV HI-FI

**Melectronic SM 2101**, Mini-chaîne Hi-Fi, 2 x 20 W, 30 stations, double platine à cassettes Autoreverse avec Dolby B, CD 16 titres programmables, enceintes à 2 voies, télécommande, garantie 2 ans



**590.-**

**JVC UX-A4**, micro-chaîne Hi-Fi, 2 x 22 W, 30 stations, platine à cassettes Full-Logic, lecteur de CD, timer, hyperbasses actives, enceintes à 2 voies, télécommande



**880.-**

AUTOS - MOTOS - VELOS

# Totalement vôtre...



# 199.-

**Citroën AX et Citroën ZX.**

**Comme vous la désirez - AX dès Fr. 199.-!**

Vous voulez acquérir une Citroën AX, économique et maniable? Ou une Citroën ZX, compacte et sportive? Peu importe le modèle, grâce à ce leasing et dès Fr. 199.- par mois\* la Citroën de votre choix est totalement vôtre!

**La super-offre Citroën:**  
Un leasing personnalisé - pour tous les modèles

AX et ZX. Fixez vous-même le montant de la mensualité. Et des offres de reprise particulièrement attractives vous convaincront de vous séparer de votre voiture actuelle. Parlez-en aujourd'hui encore avec votre agent Citroën.

Financement par Citroën Finance



**CITROËN**  
Leasing sur mesure

\* Exemple: Citroën AX Tilt 3 portes. Prix net Fr. 12'490.-. Caution: 10% du prix net, qui vous sera remboursée à l'échéance. Durée du leasing: 48 mois. 12'000 km au maximum par année. Assurance casco complète obligatoire.



HYPO-ALLERGENIQUE  
SANS PARFUM.

RoC.  
la beauté  
pure

Conseils  
personnalisés.

## Journées conseil RoC

Du mercredi 3 novembre  
au samedi 6 novembre

& vous invitent à découvrir votre programme de soins  
personnalisé, établi par une spécialiste de beauté RoC.  
Un cadeau attractif vous sera offert pour tout achat de produits  
RoC à partir de fr. 40.- (jusqu'à épuisement du stock).

# pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



# centrale

Cartes



acceptées

Secteur  
cosmétique

Av. Léopold-Robert 57  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 40 23/24

132-12402

### OFFRES D'EMPLOI

## MONTRES ROLEX LE LOCLE S.A.

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons une personne capable d'assumer différentes fonctions liées à la réception et à l'exploitation de l'entreprise.

### 1) Activités principales:

- travaux administratifs;
- appels téléphoniques;
- accueil de la clientèle;
- contacts avec les corps de métiers au niveau de l'entretien de l'immeuble ainsi que d'autres travaux;
- poste à pourvoir à mi-temps avec extensions possibles.

### 2) Profil de la personne:

- esprit méthodique et précis;
- capacité à prendre des initiatives;
- bonne formation commerciale avec une connaissance des moyens modernes de traitement de texte et de gestion de fichiers;
- notions techniques souhaitées;
- nationalité suisse ou permis valable.

Poste à pourvoir au plus vite ou date à convenir.

Notre futur collaborateur exercera son activité au Locle au sein d'un petit groupe en étroite collaboration avec les Services Généraux de MONTRES ROLEX S.A. à Genève.

Les personnes intéressées peuvent adresser leurs offres manuscrites à:  
**ROLEX LE LOCLE S.A., avenue de France 61, 2400 LE LOCLE**

157-500645

Un lien inaltérable unit la dernière version de la voiture de sport la plus célèbre du monde à ses devancières: 911, un chiffre mythique! Sinon, la Porsche 911 Carrera est vraiment nouvelle, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, des phares au généreux coffre en passant par la boîte à 6 vitesses, l'essieu arrière, le système de freinage issu de la compétition et la carrosserie encore plus résistante aux chocs.

**PORSCHE**

Le grand art des sportives

Nous vous souhaitons d'ores et déjà 911% de plaisir.



Recommandation de Porsche: prudence au volant!

## Fascinante à 911%: le 4 novembre, nous fêterons avec vous le lancement de la nouvelle Carrera.

NEUCHÂTEL GARAGE DE BELLEVAUX J.-F. BUHLER 038 / 24 28 24

LAUSANNE Agence principale GARAGE AMAG SA 021/624 78 71

Rouler en Porsche. Un plaisir qui commence chez nous.

22-11512-10

# NOUVEAU SUR LE POD

## COMPUPRO

Conseil et vente en informatique

Bureautique  
**Redin**  
COPY SERVICE COULEUR

Tél 039/241450

Fax 039/241455

Tél 039/234420

132-12073

Léopold-Robert 38

Ouvert le 1er novembre

La Chaux-de-Fonds

### OFFRES D'EMPLOI

## SI VOUS CHERCHEZ DU TRAVAIL

Nous sommes là pour vous aider à améliorer votre budget.  
Si vous possédez une voiture. Vous êtes celui ou celle que nous recherchons.  
Gains élevés pour personnes sérieuses et ambitieuses.  
Uniquement sur rendez-vous au 032/23 75 75, Elfenastrasse 5, 2502 Biel/Bienne. 6-534359

### Votre avenir nous passionne

Nous recherchons pour un poste dans le milieu horloger un

## collaborateur aux ventes interne

(gestion des stocks, conseils-clients, offres, commandes, suivi).

Vous avez des connaissances:  
- dans le domaine de l'outillage en général (horlogerie ou industrie)

- en informatique  
- en allemand (suisse allemand).

Vous êtes de formation:

- horloger
- bijoutier
- quincaillier

ou de formation équivalente.

Dans ce cas, contactez M. Gonin qui vous renseignera volontiers.

132-12089

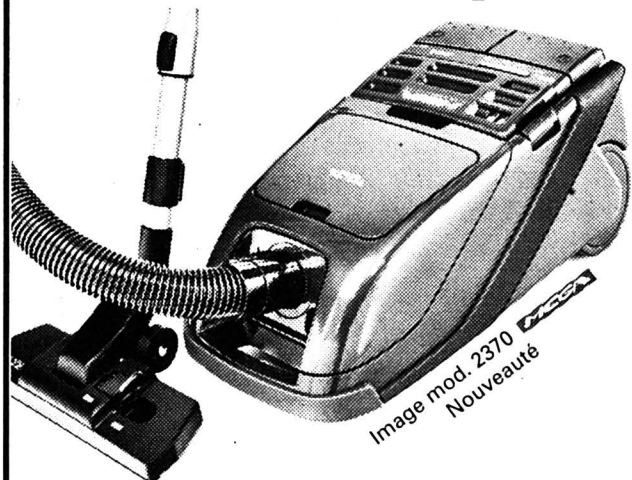
**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

**ES MN** ÉLECTRICIENS  
SPÉCIALISÉS

## VOLTA MEGA

Une classe à part!



**VOLTA** déjà à partir de Fr. **199.-**  
Choisissez le meilleur ... **VOLTA**

Frédéric Bula Electricité  
Le Locle, D.-JeanRichard 25  
☎ 039/31 30 66

Gilbert Perrottet  
Electricité  
Le Locle, D.-JeanRichard 35b  
☎ 039/31 26 64

Flückiger Electricité SA  
Les Ponts-de-Martel et St-Blaise  
☎ 039/37 13 77, 038/33 33 40

157-14439



Septante-cinquième anniversaire de la Grève générale

# Quand la Suisse trembla sur ses bases

Le 11 novembre prochain – jour anniversaire de la signature de l'Armistice de la guerre 1914-18 – il y aura 75 ans que la Grève générale de 1918 était déclenchée dans notre pays. Une enquête menée par l'Union syndicale suisse révélera que le nombre des grévistes s'est élevé à 250.000, personnel des entreprises de transports compris, dont celui des Chemins de fer fédéraux. Cette grève générale constitua un événement considérable dans l'histoire de la classe ouvrière suisse.

Par  
Raymond DÉRUNS

comme on l'appela par la suite, décréta le 8 novembre une grève de 24 heures, puis une grève générale qui dura du 12 au 14 novembre.

## RÉPERCUSSIONS DE 1914-18

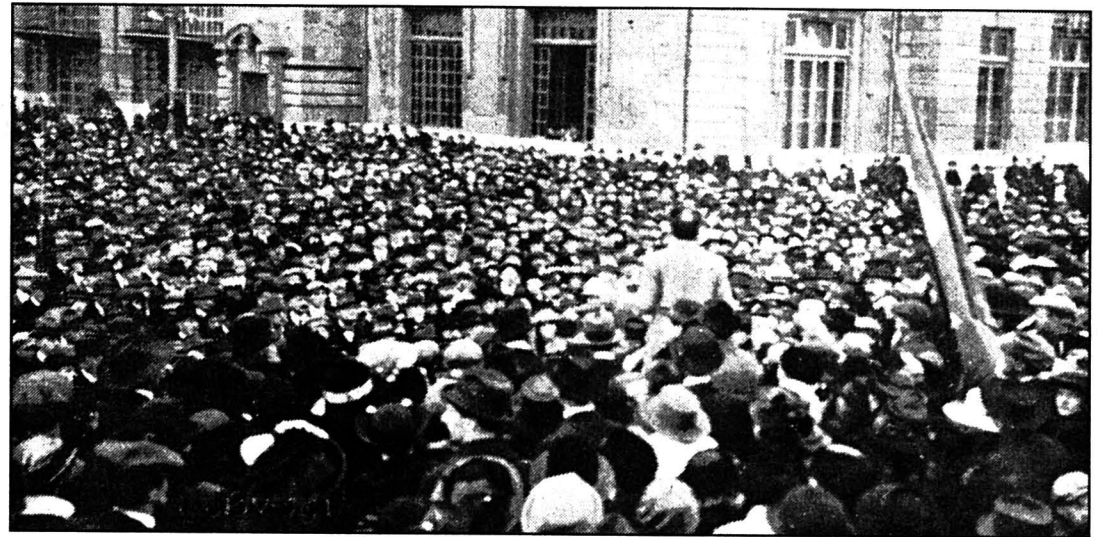
Durant la première guerre mondiale, le mouvement ouvrier eut à subir le chômage et une baisse des salaires. Une situation critique pour beaucoup, dès les premiers jours du conflit. La classe laborieuse en fut la principale victime. Le Conseil fédéral ne trouva rien de mieux que de suspendre l'application de la loi sur les fabriques. Le patronat en profita pour imposer des baisses de salaire. Les discussions pour remédier à une telle situation toujours plus critique, et notamment s'opposer au renchérissement constant du coût de la vie, furent un échec. Le Conseil fédéral, les cantons et différentes organisations, dont principalement l'Union syndicale suisse, n'arrivèrent pas à s'entendre.

## LE COMITÉ D'OLTEN

Pour mieux comprendre ce mouvement, il importe d'avoir sous les yeux le cortège des déceptions, des privations, des misères et de l'amertume accumulées durant quatre ans de guerre par la classe ouvrière.

Le Conseil fédéral de l'époque se révéla incapable de faire face à la situation. Au lieu de tenir compte des revendications de la classe ouvrière qui demandait une nourriture suffisante et des prix raisonnables, il répondait par une mobilisation partielle de l'armée, le 7 novembre 1918. C'est alors que le Comité d'action, dit le Comité d'Oltén

L'hiver 1917-1918 fut la période la plus déprimante. La disette, la gêne causée par le rationnement des vivres, le froid, les gains illégitimes des profiteurs de guerre (fabricants de munitions, fauteurs du marché noir, lassitude générale) provoquèrent la colère et la formation d'un comité révolutionnaire, le Comité d'Oltén. Il devait être chargé d'intervenir aux Chambres fédérales, afin de revendiquer de meilleures conditions d'existence pour les ouvriers, des salaires plus élevés, une diminution des heures de travail, davantage de sécurité sociale et l'élection du Conseil



Une manifestation place de la Gare de La Chaux-de-Fonds, le 12 novembre 1918. (Archives Bibliothèque, La Chaux-de-Fonds)

national suivant le système proportionnel.

La tension déjà grande s'aggrava par un projet de mobilisation civile, sans garantie de salaire, d'assurance maladie et d'accident, ainsi que par une nouvelle hausse du prix du lait. Un ultimatum du Comité d'Oltén fut adressé au Conseil fédéral, lui enjoignant de faire supporter cette augmentation par la Confédération. Un refus aurait pour conséquence le déclenchement d'une grève générale.

Comme les événements prenaient une tournure inquiétante, le Conseil fédéral décréta la mise sur pied de la troupe, de plusieurs régiments à Zurich et à Berne. Cette mobilisation fut considérée comme une provocation. Le Comité d'Oltén ordonna d'abord une grève de vingt-quatre heures, puis la grève générale, le 11 novembre 1918.

Le Comité d'Oltén, bientôt rebaptisé le «Soviet d'Oltén» par la presse bourgeoise du pays, et présidé par Robert Grimm, qui devint par la suite président de l'Assemblée fédérale, était formé de trois représentants politiques, de quatre délégués des organisations syndicales (métallurgistes, cartel des cheminots et ouvriers du bois). Bientôt, un élargissement du comité fut décidé, notamment par la nomination de Paul-E. Graber, de La Chaux-de-Fonds, afin de voir la Suisse romande mieux associée aux travaux du comité.

## CHASSE AUX SORCIÈRES

La chasse aux sorcières pour punir les auteurs de la grève générale fut ouverte au lendemain des événements. Vingt et une personnes eurent à comparaître devant un tribunal militaire. Parmi celles-ci, Robert Grimm,

conseiller national et président du Comité d'Oltén; Achille Gros-pierre, conseiller national, secrétaire de la FOMH; Konrad Ilg, secrétaire de la FOMH et conseiller national; Ernest Nobs, rédacteur du *Volksrecht* à Zurich, qui devint par la suite le premier socialiste à entrer au Conseil fédéral et futur président de la Confédération; Emile Ryser, conseiller national à Bienne; Charles Schürch, secrétaire romand de l'Union syndicale suisse. Parmi les avocats, le Chaux-de-Fonnier Charles Naine assura la défense des quatre Romands et demanda l'acquittement pur et simple. Si la plupart des 21 «inculpés» furent libérés, quatre furent condamnés: Grimm, Schneider et Platten, à six mois d'emprisonnement, et Nobs, à quatre semaines d'emprisonnement.

## DEMAIN la culture

### LES REVENDICATIONS DU COMITÉ D'OLTEN

1. Réélection immédiate du Conseil national sur la base de la représentation proportionnelle.
2. Droit de vote des femmes.
3. Introduction de l'obligation générale au travail.
4. Introduction de la semaine de 48 heures.
5. Réorganisation de l'armée, dans le sens d'une armée populaire.
6. Garantie du ravitaillement, d'accord avec les producteurs agricoles.
7. Assurance vieillesse et maternité.
8. Monopole d'Etat pour l'importation et l'exportation.
9. Amortissement de toutes les dettes d'Etat par les possédants.

Voilà les conditions dans lesquelles le Comité d'Oltén décide, à la majorité de ses membres, de déclencher la grève générale illimitée dès le 11 novembre à minuit.

On peut estimer à 250.000 participants ceux qui suivirent ce mouvement, du 12 au 14 novembre. Ce succès, doit être attribué en grande partie aux cheminots, qui unanimement, y prirent part.

### LES RÉSULTATS IMMÉDIATS

La cessation de la grève ne fut pas une «capitulation sans condition», puisque un premier bilan annonçait des résultats établis non négligeables. Les voici:

1. Mise en vigueur de la loi fédérale de 1911 sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents; entrée en fonction à Lucerne de la Caisse nationale d'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels (CNA).
2. Réduction de huit à trois centimes du prix du lait.
3. Renoncement à l'introduction d'un service civil obligatoire pour augmenter le rendement de l'agriculture.
4. Généralisation de la semaine de 59 heures dans les fabriques.
5. Allocation de vie chère complémentaire au personnel fédéral pour 1918.
6. Présentation au peuple de l'initiative socialiste de 1913 demandant l'introduction du système de la représentation proportionnelle pour le renouvellement du Conseil national.
7. Introduction de la durée moyenne du travail de 48 heures par semaine dans les chemins de fer.
8. Enfin, c'est par voie d'ordonnance que la semaine de 48 heures fut introduite dans les entreprises soumises à la loi des fabriques.

## Bras de fer entre les grévistes et le Conseil d'Etat



Le terrible «Soviet d'Oltén» qui fit «trembler» la Suisse durant un an. (ABV)

Dans son assemblée du vendredi 8 novembre déjà, l'Union ouvrière réunie à La Chaux-de-Fonds, décide de répondre favorablement à l'appel du Comité d'Oltén pour une grève de 24 heures. Donnant suite à une demande de l'Union ouvrière, le Conseil communal invite le Conseil d'Etat à lui donner l'autorisation de tenir des assemblées publiques. Le Conseil d'Etat refuse catégoriquement. Passant outre cette décision, le Conseil communal autorise les grévistes à tenir une manifestation au Temple.

A minuit, toujours le vendredi, les Services industriels coupent le courant et la ville est sans lumière. Samedi matin, le chômage est général. Usines, certains magasins et cafetiers ferment boutique. L'après-midi, quelque 3500 personnes participent à une manifestation. Vers 17 h, l'électricité est rendue à la population. Au Locle, la grève est annoncée par le tocsin et suivie par une bonne partie de la population.

Si lundi matin le travail reprend, la grève générale annoncée pour le soir à minuit est suivie. Cependant, le Conseil

d'Etat lance un appel aux communes, appel qui doit être affiché. Au Locle comme à La Chaux-de-Fonds, on refuse l'affichage de celui-ci.

Durant ces jours de grève, *La Sentinelle*, journal socialiste dirigé par Paul-E. Graber ne paraît pas.

A La Chaux-de-Fonds comme au Locle, les manifestants restent fidèles aux directives du Comité d'Oltén qui ne veut aucune brutalité. Manifestations pacifiques donc, ce qui n'est pas le cas à Zurich, à Granges ou à Genève par exemple, où les soldats tirent sur la population.

Les cheminots comme les employés postaux sont fidèles à la classe ouvrière et s'associent à la grève. Ce qui n'a pas l'heur de plaire aux responsables des régions nationales, puisque la plupart des grévistes sont licenciés au lendemain de la grève. La grande majorité d'entre eux retrouveront leur travail quelques mois plus tard.

Finalement, trois jours de grève générale se passeront calmement dans les Montagnes neuchâteloises, malgré les manifestations et cortèges organisés par les grévistes et non-grévistes. Il est vrai, on avait renoncé à envoyer la troupe.

## DANS LE JURA

La grève n'est pas totale dans le Jura, mais elle est fortement ressentie. Les trains ne circulent qu'irrégulièrement et, dans ce sens, l'activité industrielle est paralysée à Bienne, à Tramelan et dans tout le vallon de Saint-Imier. A Tavannes, à Moutier et à Delémont comme dans les Franches-Montagnes, plusieurs entreprises ou usines ferment. Cependant, plus on approche de Porrentruy et de l'Ajoie, plus le mouvement semble avoir perdu de son efficacité.

Une épidémie de grippe oblige de rester en famille. Le Gouvernement bernois interdit toutes manifestations sportives et culturelles. L'annonce de la grève générale en même temps qu'une mobilisation partielle de l'armée ternissent l'allégresse des premiers instants. A Saint-Imier, le maire Chappuis demande à la Ville fédérale un détachement de l'armée, ce qui est fait à l'aube avec l'arrivée de

deux compagnies du bataillon de landsturm 22.

## DANS LE VALLON

Mardi 12 novembre, le nombre des grévistes est important à Saint-Imier et Longines, en particulier, ferme ses portes. Une manifestation des grévistes obtient la fermeture totale des entreprises. Ainsi, de Renan à Villeret, à Cormoret et à Courtelary, c'est l'arrêt complet du travail. A Tramelan, même scénario. La grande majorité des usines sont fermées. Mais les trois journées de grève se passeront sans incident.

Dans les Franches-Montagnes enfin, l'activité est ralentie. Le trafic ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et Saignelégier est interrompu. Quant au service postal, il est désorganisé et le courrier est acheminé par des cyclistes et motocyclistes. Au Bois, les usines ont fermé, la plupart des ouvriers venant de La Chaux-de-Fonds.

R.D.

## Nos sources

Pour la réalisation de cette page, nos sources: *La grève générale de 1918 en Suisse*, François Kohler pour ce qui concerne le Jura. *Le syndicalisme en Suisse*, de Pierre Raymond-Sauvain. *La grève générale de 1918*, de Constant Frey. *La grève générale de 1918 et sa répercussion à La Chaux-de-Fonds*, d'Arnold Bolle, et les archives de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.